



Louyat



p.3

Zoom sur
la journée sport



p.14

Zoom sur les
travaux

• Les activités périscolaires •



Annuaire des associations

NOM	ACTIVITÉ	PRÉSIDENT-ADRESSE
AFN	Association des anciens combattants d'Afrique du Nord	CHEREL Marcel 3 rue du Stade - 56800 LOYAT
Amis Théodore Botrel	Asso école publique	RICHARD PARPAILLON Hélène St Vily - 56800 LOYAT
APEL	Suivi des activités de l'école Ste Jeanne d'Arc	BONNARD Jérôme 23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
Association d'Education Populaire AEP	Gestion des bâtiments de l'école et de divers terrains	JOSSO Pascal 19 rue du Stade 56800 LOYAT
Basket Club Loyatais	Basket	GICQUEL Rozenn 11 av du Ninian - 56120 HELLEAN
Club des Sorciers	Club du 3 ^e âge organisation de réunions et sorties	HALLIER Bernard Kersamson - 56800 LOYAT
Comité de jumelage Loyat Riviere	Échanges entre Loyat et Riviere (Belgique)	TREHOREL Laurence Penhouet - 56800 LOYAT
FFI	Association des anciens des forces françaises de l'intérieur	LEMOINE Charles 3 place de l'Église - 56800 LOYAT
Chapelle et four de Trégadoret	Rénovation et entretien du four	HAMERY Alain et CHATEL Bernard Trégadoret - 56800 LOYAT
Garde de l'Yvel	Football	BOUGUE Yannick Caulne - 56800 LOYAT
La Compagnie Grise	Escrime de spectacle	OBERLE Pierre La Chesnaie Telhouet - 35380 PAIMPONT
La Pastourelle	Danses bretonnes	GUERNION Françoise 6 rue des Alouettes - 56800 LOYAT
La sauvegarde de la chapelle de Crétudel et de la fontaine Saint Colomban	Entretien du patrimoine culturel et religieux	VANTIGHEM Patrice Crétudel - 56800 LOYAT
Les volants loyatais	Badminton loisir	LOHAT Stéphane 6 rue du Barrage - 56800 LOYAT
OGEC	Gestion de l'école privée et organisations des manifestations (repas, kermesse)	JAGOUDEL Anne-Gaëlle Rue Haute - 56800 LOYAT
Paroisse	Préparation des différentes cérémonies religieuses Visites des malades, animation des veillées funéraires	DUROC Marie Caulne - 56800 LOYAT
Planeurs de Brocéliande	Formation et pratique du planeur	SOULET Hadrien Aérodrome - 56800 LOYAT
Société de chasse	Pratique et gestion de la chasse	LAHAYE Pascal La Butte aux Entes - 56800 LOYAT
Tennis Club Loyatais	Tennis	GUILLEMAUD Pierre-Yves 2 rue St Colomban Crétudel 56800 LOYAT
ULM Club	ULM	Aérodrome - 56800 LOYAT
Loyat Volley Club	Volley	URVOY Joël 9 rue de la Chapelette - 56800 LOYAT
VTT Loyat	Rando pédestre et VTT	BERTHIER Vincent Tréguier - 56800 LOYAT
CHRIS FITNESS	Fitness	RENAULT Christophe Domaine de Poullouan - 56800 LOYAT

2- En parlant des routes, comme chaque année, nous poursuivons leur réfection : cette année c'est principalement Montaigu et Quelneuc qui en ont bénéficié.

3- Autres travaux : les peintures des façades de la mairie et de la maison médicale, elles en avaient bien besoin. Pour la même raison, les joints de la façade de la médiathèque ont été remis à neuf, redonnant ainsi tout son cachet à cette belle maison typique du centre bourg de Loyat.

4- Concernant l'entrée de la cour de la Mairie, nos employés ont enlevé le portail et descellé les grilles. De même, nous avons fait diminuer la hauteur des poteaux d'entrée afin de rendre l'accès plus accueillant et plus ouvert.

5- Pour être en conformité avec la loi Adapt, nous avons réalisé des travaux d'accessibilité sur les bâtiments publics : mairie, maison médicale, église, cimetière... Ce dossier se terminera en février par l'école publique.

6- Des travaux étaient nécessaires sur le réseau d'assainissement collectif. Une barre anti-chute a été mise en place dans le poste de relevage, situé à droite avant l'entrée du camping. Aux lagunes, nous avons fait installer un dégrilleur et un garde-corps.

7- Toujours dans le registre de la sécurité : un jeu sur la cour de l'école publique affichait des signes de fatigue : nous en avons acheté un nouveau et avons placé autour un sol de réception en mousse. Ce dossier a été travaillé en concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves.

Voilà donc pour les travaux de l'année.

Au chapitre de la vie des Loyatais

1- L'année 2016 a commencé avec le recensement. Nous avons engagé trois agents recenseurs qui ont déposé les documents au domicile de chacun et parfois ils sont venus les récupérer. Je dis parfois car un grand nombre de personnes a choisi de répondre par internet. Loyat jouit d'une augmentation de 1,7 % depuis le dernier recensement, ce qui donne à notre commune une bonne vitalité. Ce n'est pas le cas de toutes les communes du canton. On peut s'en féliciter et ceci est dû à la qualité des services scolaires, périscolaires, sociaux, médicaux, proposés à la population.

2- Maisons fleuries : pour remercier les participants au concours des maisons fleuries, nous leur avons offert le 17 juin une sortie découverte. Ils ont visité la commune de Rochefort-en-Terre, déjeuné ensemble et ont ensuite été guidés dans le Tropical parc. Ce fut une très bonne journée selon l'avis des participants et de nouvelles idées de décoration ont germé.

3- Sport : la journée sport pour tous organisée par la mairie, le 17 septembre, a connu une bonne fréquentation équivalente à l'année précédente. Elle sera reconduite cette année.

4- Nouveau-nés : le CCAS a souhaité mettre en place un temps afin d'accueillir les nouveau-nés. Pour accompagner cette matinée, nous avons sollicité le service petite enfance de Ploërmel communauté. Des ateliers pour les tout-petits ont été mis en place et c'est dans une ambiance toute douce que nous avons accueilli le samedi 24 septembre les enfants nés en 2015 et 2016 et leurs familles. Un cadeau adapté à son âge a été offert à chaque enfant. Un arbre a été planté pour célébrer leur naissance. La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié.

5- Reconnaissance de la commune : le 15 octobre la médaille de la commune a été remise à M. Pierre Guillemaud de Crétudel pour son action dans la résistance. Un mot sur sa vie a été lu par les enfants de nos écoles. Un très beau moment d'émotion.

6- Social : le repas du CCAS, le 4 décembre, a réuni une centaine de personnes de plus de 75 ans. Les participants ont apprécié les chants et les histoires ainsi que l'excellent repas. Les personnes ne pouvant pas y participer ont toutes reçu la visite traditionnelle à domicile et un colis de Noël.

7- Nous avons invité les commerçants de Loyat à une réunion destinée à recueillir leurs attentes. Ils nous ont demandé de renforcer la signalétique des commerces. Conjointement, nous avons retenu deux projets : la pose de panneaux indiquant les commerces sur les routes d'accès à la commune et la mise en place de deux totems aux 2 entrées principales du bourg sur la RD 13 : l'un au niveau de la halte rando et l'autre au carrefour rue de l'Yvel / rue des Genêts d'or. Pour ce dossier, les commerçants ont participé au choix des indications et des couleurs.

Voilà donc pour les réalisations 2016 qui sont comme vous pouvez le constater au service de tous et de chacun.

Pour nous aider dans notre tâche, le personnel communal se compose de 10 salariés à temps complet ou partiel :

- au service administratif** : Françoise Coyac, Sylvie Jaslet et Maëva Hervot arrivée le 1^{er} septembre pour un contrat d'un an intervient également auprès des enfants lors des temps périscolaires,
- aux services techniques** : Patrice Noël, Jean-François Rocher, Jean-Yves Roselier et Yoan Guillaume, arrivé au mois de mai pour un contrat d'un an,
- au service cantine et entretien** : Martine Benoit et Françoise Roussel,
- à l'école Théodore Botrel** : Corinne Le Gloahec.

Nous avons en complément des personnels extérieurs qui interviennent à l'entretien (association Chaîne), à la cantine (Resteco) et lors des activités périscolaires (Ploërmel communauté). Tous, très engagés, ont conscience de leur rôle et je les en remercie.

Alors pour 2017 : quels sont les dossiers qui vont être traités ?

1- Nous avons signé il y a plusieurs mois un devis pour le remplacement des fenêtres de la mairie et du bâtiment de la salle annexe. Les fenêtres seront posées en début d'année 2017.

2- Afin de garantir de bonnes conditions d'accueil et une confidentialité des échanges, nous avons sollicité un architecte pour l'aménagement de l'entrée et du bureau d'accueil de la mairie. Des plans ont été faits et les travaux débiteront en principe au premier semestre.

3- Les chasseurs nous ont demandé un local. Réunissant de nombreux métiers du bâtiment, ils ont proposé de le construire eux-mêmes pour limiter la dépense. Ce bâtiment est déjà sorti de terre et sera terminé d'ici l'été. La mairie prend à sa charge toutes les dépenses afférentes.

4- Comme chaque année des routes seront refaites afin de maintenir notre réseau routier en bon état. Cela va de soi.

5- Pour l'élagage qui va se poursuivre cette année, nous avons écrit à tous les propriétaires de terrains jouxtant les chemins ruraux, anciens chemins AFR. En effet, il est indispensable que les arbres soient correctement taillés afin d'éviter de bloquer ou d'endommager les engins agricoles qui y passent.

6- Pour le bourg, une étude de la réfection des trottoirs est en cours, elle nous permettra de définir les besoins et d'en estimer les coûts.

7- Nous souhaitons nous équiper d'un radar informatif afin de faire des relevés de vitesse dans les villages et dans le bourg, ceci dans un souci de sécurité des piétons et des cyclistes. Pour faire baisser la vitesse, nous réfléchissons aussi à la suppression des stops dans le bourg. Nous avons contacté le Conseil Départemental qui approuve ce projet. Cela a déjà été mis en place à Campénéac, Taupont, Ménéac où un ralentissement effectif a été constaté.

8- Notre gros projet à venir est la construction d'une maison de l'enfance. La commission enfance en a visité quelques-unes aux alentours. Elle a établi une liste de ce qui avait plu. Nous avons ensuite sollicité un cabinet

programmiste pour bien calibrer le projet. Le dossier avance et nous espérons pouvoir déposer la demande de permis de construire avant la fin de l'année. Cette maison abritera la garderie scolaire, les activités périscolaires, les ateliers du relais assistante maternelle, l'aide aux devoirs et le centre aéré. C'est un projet important pour l'avenir de nos familles et j'y suis particulièrement attaché.

9- Pour finir, je vais évoquer la Loi NOTRe. Le gouvernement a décidé de mettre en place une nouvelle organisation du territoire de la République dans sa loi appelée loi NOTRe. Le Préfet du Morbihan a validé un schéma départemental dans lequel notre communauté de communes, Ploërmel communauté, fusionne avec Josselin communauté, la communauté de communes du Porhoët et celle de Mauron. Cette nouvelle communauté de communes est composée de 32 communes et compte plus de 42.000 habitants. Elle s'appelle Ploërmel communauté. Chaque commune a élu ses conseillers communautaires, il y en a au total 59. La répartition s'est faite en fonction du nombre d'habitants. Loyat a deux conseillers communautaires. Sur les 32 communes, Loyat est la 9^e en nombre d'habitants.

Tant que les nouveaux statuts ne sont pas votés par le conseil communautaire et validés par la Préfecture, ce sont les anciens statuts des 4 communautés de communes qui s'appliquent. Cependant, en ce qui concerne les services communautaires que nous utilisons jusqu'à aujourd'hui : enlèvement des ordures ménagères, instruction des permis de construire, contrôle des assainissements, développement économique, service portage des repas, service social, service jeunesse, service culture, service sports, piscine, aérodrome, base nautique, école de musique etc., nous n'allons pas voir de changements notables. Quasiment tout ce qui était fait, continuera de l'être et vous ne verrez guère de différences. Voilà donc pour les nouveautés 2017.

Nous sommes à l'époque de l'émergence des territoires et de la production de projets de développement. Pour cela, les alliances et la mise en commun sont nécessaires. Puisque nous avons la chance d'être dans une région pleine d'atouts qui attire de plus en plus, nous devons être présents en tant que territoire actif.

N'ayons pas peur. Ayons foi en nos capacités, notre force, notre intelligence d'hommes et de femmes responsables, notre bon sens et notre bonne volonté, pour continuer ensemble à développer LOYAT.

Tous, avec nos convictions et nos valeurs, travaillons et donnons, le plus de sens possible à nos projets, à nos services, pour faire vivre et préparer l'avenir de LOYAT.

Au début de cette nouvelle année, je vous reformule mes vœux : élus, acteurs de la vie loyataise et du territoire, Loyataises et Loyatais : bonne année 2017 !

**Denis TREHOREL,
Maire**



Journée sport et découverte 2016

Elle s'est déroulée dans une bonne ambiance le samedi 17 septembre 2016.



Au programme, pour cette 2^e édition, les 6 associations sportives locales étaient réunies pour faire découvrir à tous la diversité des activités proposées dans notre commune. La matinée était consacrée aux randonnées VTT, cyclo, pédestres et courses à pied. Les marcheurs ont apprécié les parcours essentiellement boisés. Ils ont découvert et apprécié le parc du Manoir de Lézonnet habituellement fermé au public. En ce jour du patrimoine, ces marches ont été l'occasion de le mettre à l'honneur.

L'après-midi, les visiteurs ont eu plaisir à jouer au baby-foot géant installé sur le nouveau terrain multisports. Les clubs de basket, volley, tennis, badminton étaient également au rendez-vous dans la salle omnisports et à l'extérieur. Après-midi agrémentée de musique bretonne sur laquelle initiés et débutants pouvaient danser avec les membres de la Pastourelle. Sur une autre musique encore plus rythmée, les enfants et les plus grands se sont défoulés grâce à l'activité fitness nouvellement proposée dans notre commune.

A côté, l'espace tir à l'arc ne désespérait pas. Pour ceux qui voulaient risquer de se mouiller, les canoës, kayaks et paddles les attendaient sur le joli plan d'eau des Sorciers. Ce fut donc une journée bien remplie et fort appréciée du public.

Merci aux bénévoles qui se sont associés aux membres de la commission vie associative pour le bon déroulement de cette manifestation. Il ne nous reste plus qu'à vous donner rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu le 26 août 2017.

Randonnées de l'année 2017

A l'initiative d'un groupe de marcheurs, des circuits de randonnée ont été établis. Devant le succès qu'ont connu ces marches et le désir de continuer à découvrir notre environnement, en décembre dernier, un groupe de volontaires a défini les dates et circuits pour cette nouvelle année. Elles sont ouvertes à tous et gratuites.

En cas d'accident, chacun est couvert par sa propre responsabilité civile. Quel que soit l'itinéraire proposé, le départ se fait toujours sur le parking de la salle polyvalente à 13h30. De bonnes chaussures sont vivement conseillées.

Celles et ceux qui connaîtraient des parcours intéressants, qu'ils n'hésitent pas à soumettre leurs idées.

Contact : Odile Santier 02 97 93 05 39

PROCHAINES DATES

- **Mardi 21 février** : Voie Verte > Les Rubans > Montaigu > Lézonnet > Voie Verte.
- **Mardi 21 mars** : Le Landier > Jardin des Moines > Tombeau du Docteur Guérin > La Ville Hubaud.
- **Mardi 18 avril** : circuit de la Chatouillette.
- **Mardi 16 mai** : La Ville Hein > Kerpiton > La Moraie > Les Orgons ou L'étang.
- **Mardi 20 juin** : circuit sur Guilliers.
- **Mardi 19 septembre** : Folles pensées > Chêne de Guillotin > Barenton.
- **Mardi 17 octobre** : route de Penhouët > Caulnes > Benguy.
- **Mardi 21 novembre** : Le Pont aux moines > La Touche Larcher > l'Abbaye d'en Bas > La Chapelle St Laurent > Le Pont aux moines.
- **Mardi 12 décembre** : circuit sur Gourhel.



Conseil du 5 février 2016

Installation d'un nouveau conseiller municipal et désignation d'un conseiller délégué à l'entretien des bâtiments communaux

Suite au départ de Yves Bécel, Sylvie Beaujean, suivante sur la liste de monsieur le Maire, est devenue conseillère municipale. Au sein des commissions communales, elle rejoint les divers groupes de travail en communication, cadre de vie-embellissement, et vie associative. Sébastien Le Ray est quant à lui désigné conseiller délégué à l'entretien des bâtiments communaux. En raison de ses nouvelles attributions, il ne siègera plus dans les commissions scolaires et cadre de vie. En contrepartie, il entre au sein des commissions travaux et ouverture de plis.

Élection de deux délégués titulaire et suppléant à la commission d'évaluation des charges transférées de PLOËRMEL COMMUNAUTE (CLECT)

Elle a pour but d'évaluer le montant des charges des compétences transférées par les communes à la Communauté de communes. Elle permet de calculer le montant de l'attribution de compensation, qu'elle soit positive ou négative pour chaque commune. Didier Bourne devient titulaire et Denis Tréhorel suppléant.

Diverses demandes de subvention ou participation

Pour la classe de neige organisée par l'école Ste Jeanne d'Arc, le conseil municipal accorde une aide de 80 € par enfant, soit une somme de 2080 € pour 26 enfants.

Le conseil donne un avis défavorable à la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Guiliers, aux demandes de subvention pour la classe de découverte organisée par cette même école et pour un séjour à Londres par le Collège Madame de Sévigné de Mauron.

Vente à monsieur RENAUD

A la suite de l'enquête publique favorable à la désaffectation d'un chemin rural à Kernoul, et de l'avis positif de prononcer l'aliénation de ce tronçon, le conseil autorise la vente au prix de 3 € le m² à ce demandeur.

Création de contrats aidés

Pour faire face à une surcharge de travail particulièrement dans les espaces verts et dans d'autres services, le conseil donne l'autorisation de créer des emplois aidés en cas de besoins.

Conseil du 24 mars 2016

Présentation et approbation des comptes administratifs et de gestion 2015 pour le budget principal et les budgets annexes. Vote des taux d'imposition. Ils restent les mêmes que ceux de l'an passé TH : 14,02 % ; FB : 17,27 % ; FNB : 44,30 %.

Affectation des résultats des divers budgets sur ceux de 2016.

Vote du budget primitif et des budgets annexes 2016. Dans le « P'tit Loyatais » N°22, vous retrouverez les montants votés.

Contrat d'association avec l'école privée : attribution de 310 € pour les élèves de primaire et de 920 € pour les maternelles. Les effectifs étant de 84 en primaire et de 56 chez les petits, la somme globale s'élève à 77 560 €.

Subvention attribuée à la société de chasse

Celle-ci veut réaliser un bâtiment pour son activité. Elle se charge de le construire. La commune vote une subvention exceptionnelle de 20 000 €.

Convention relative à l'intervention de la direction des systèmes d'information

Ploërmel Communauté propose d'exercer les missions suivantes :

- suivi de l'état du parc informatique,
- gestion des serveurs et des sauvegardes,
- dépannage informatique et conseils.

Le conseil approuve la proposition de convention moyennant 150 € par poste et par an.

Vote des tarifs de droits de place

Certains marchands ambulants s'installent régulièrement ou occasionnellement pour des ventes diverses. Plusieurs tarifs proposés sont votés selon les besoins ou non en électricité.

Conseil du 2 juin 2016

Présentation et adhésion de la commune à la nouvelle charte d'entretien des espaces communaux

Une technicienne chargée d'étude en environnement au Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust est venue présenter cette nouvelle charte dont le premier objectif est de limiter l'usage de produits phytosanitaires. L'adhésion a été votée.

Vote des subventions aux associations

BÉNÉFICIAIRES	AVIS DU CONSEIL
Club des Sorciers	600 €
Société de chasse.....	450 €
UNC - AFN	450 €
Ligue contre le cancer	70 €
Croix rouge.....	100 €
Paralysés de France	50 €
Union Sapeurs-Pompiers	50 €
Enfant l'arc en ciel	50 €
Secours catholique	Mise à disposition gratuite de la salle
TOTAL.....	1820 €

Subvention fonds départemental

de solidarité pour le logement 2016

Un montant de 169,10 € est voté, soit 0,10€/habitant.

Projet de fusion des communautés

de communes

A l'issue de la procédure prévue par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale), monsieur le Préfet a approuvé le schéma départemental de coopération intercommunale pour le Morbihan. Il a proposé la fusion de Ploërmel communauté, de la Communauté de communes de Mauron en Brocéliande, de la Communauté de communes du Porhoët et de Josselin communauté. Le conseil approuve le périmètre du projet de fusion proposé par monsieur le Préfet.

Loyer logement 2^e étage de la mairie

Suite à la réalisation de travaux de peinture, le conseil décide d'augmenter le montant du loyer qui est fixé à 400 € par mois.

Conseil du 7 juillet 2016

Vote de subvention au club de foot

La commune accorde une subvention de 2300 € à la GDY pour l'année 2016.

Choix de l'entreprise pour le changement des ouvertures de la mairie et de la salle annexe

La commission travaux a examiné les différents devis en se basant sur les critères de prix, les matériaux proposés et les délais. Elle propose de retenir l'entreprise Fermatures du Porhoët pour un montant de 59 889,60 € TTC. Le conseil entérine le choix de la commission.

Acquisition d'une portion de parcelle aux abords de l'aérodrome

Afin d'assurer la continuité du chemin existant aux abords de l'aérodrome, il est proposé d'acquérir une portion de la parcelle ZK 192 sur une largeur de 5 m, appartenant au GAEC du Domaine, au prix de 3€ le m². Les différents frais concernant cette acquisition seront à la charge de la commune. Le conseil valide cette proposition.

Approbation du rapport annuel du délégataire de service assainissement SAUR

Consommation : 21 928 m³

Montant surtaxe (partie reversée à la collectivité) : 10 580,38 €

Montant recette fermière : 38 480, 91 €

Le conseil approuve ce rapport annuel.

Bilan de la cantine année 2015/2016

Repas facturés	2014-2015	Nb de repas	2015-2016
Repas scolaires	49 987,94 €	14824	54 551,30 €
Autres repas	14,72 €	2	- €
Subvention lait	22,14 €		- €
Recettes totales	50 024,80 €	14 826	54 551,30 €
Variation recettes			+ 9,04%

Dépenses	2014-2015	2015-2016	Variation
Charges salariales	23 328,00 €	28 327,62 €	+21,43%
Alimentation	43 039,56 €	47 190,21 €	+9,64%
Chauffage	5 913,95 €	5 919,64 €	+0,10%
Entretien divers	2 644,35 €	2 456,01 €	-7,12%
Consommations diverses	2 348,14 €	2 364,02 €	+0,68%
Analyses laboratoire	166,10 €	187,09 €	+12,64%
Dépenses totales	77 440,10 €	86 444,59 €	+11,63%
Coût de revient du repas	5,22 €	5,31 €	+1,72%

Lettre avenant au contrat de délégation SAUR pour les travaux des branchements

Depuis la loi dite « Grenelle II », l'objectif est d'obtenir une amélioration de la cartographie des réseaux afin de réduire les dommages causés lors des travaux. La réforme introduit de nouvelles obligations et modifie la répartition des responsabilités. Elle génère des charges d'exploitation non prévues lors de la conclusion du contrat avec la SAUR. Un plan de récolement coûtera 110 € HT. Le conseil approuve cet avenant.

Mode de répartition du Fonds de péréquation des ressources fiscales intercommunales et communales (FPIC)

Ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certains EPCI et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées sur le plan financier.

Au titre de l'année 2016, selon les calculs réalisés par les services de l'État, Ploërmel communauté et les com-

munes membres contribuent pour un montant de 395 770 €.

- Part Ploërmel communauté :196 670 €
- Part des communes membres :199 100 €
dont 16 027 € pour notre commune.

En contrepartie, nos diverses collectivités reçoivent : 464 215 €.

- Part Ploërmel communauté :230 684 €
- Part des communes membres :233 531 €
dont 28 994 € pour Loyat.

Conformément aux textes, une répartition alternative dérogatoire est possible. C'est pourquoi le conseil a approuvé le prélèvement et le reversement de la totalité de ce fonds par Ploërmel Communauté.

Conseil du 22 septembre 2016

Convention de mise à disposition précaire de la salle polyvalente et de la salle omnisports à monsieur Christophe RENAUD et vote du tarif de location

Cette personne propose une activité de fitness et training outdoor sur la commune. Pour ses diverses activités, il souhaite utiliser la salle polyvalente le mardi et le jeudi de 18h20 à 20h30 et la salle omnisports le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9h20 à 11h.

Une convention de mise à disposition définit les modalités d'utilisation de ces équipements et les droits et obligations de chacune des parties. Un paiement forfaitaire de 60 € par trimestre lui est demandé. Le conseil valide la convention et le montant demandé.

Approbation du rapport annuel de prix et de qualité du service public d'eau potable pour 2015, SIAEP de Brocéliande

Le conseil approuve ce rapport.

Vote des tarifs 2017 de la surtaxe assainissement collectif, délégataire SAUR

Cette surtaxe permet de régler les charges de la commune afférentes aux investissements réalisés pour l'assainissement.

Depuis 2012, les tarifs de la surtaxe étaient les suivants :

- Abonnement :11,27 € HT
- Jusqu'à 30m³ :0,077 € HT
- Au-delà de 30m³ :0,58 € HT

A partir de janvier 2017, tarifs votés par le conseil :

- Abonnement :11,88 € HT
- Jusqu'à 30m³ :0,0812 € HT
- Au-delà de 30m³ :0,6119 € HT

Signature de la convention Projet Educatif De Territoire (PEDT)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, l'ensemble des communes de Ploërmel communauté a défini son PEDT. Il permet à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant pendant et après l'école. L'approbation de ce projet permet de bénéficier des fonds de soutien aux communes pour les années scolaires de 2016 à 2019.

Le conseil approuve la convention avec les différents partenaires.

Avis sur le projet des statuts, le nom et le siège de la future intercommunalité

Cette grande et nouvelle entité englobe : Ploërmel communauté, Josselin communauté, communauté de communes de Mauron en Brocéliande et communauté de communes du Porhoët et ce, à partir du 1^{er} Janvier 2017. Des élus issus des quatre entités ont travaillé à la préparation de cette fusion et se sont penchés sur les statuts. La rédaction de ceux-ci a été adressée à chaque conseiller. La définition de l'intérêt communautaire relève de la seule compétence du conseil communautaire.

Le conseil décide de donner un avis simple favorable sur la proposition des statuts du futur groupement et demande à ce que la communauté de communes issue de la fusion des quatre EPCI prenne la dénomination de Ploërmel communauté. Le conseil fixe son siège à titre provisoire en l'hôtel de ville et communautaire de Ploërmel.

Détermination du nombre de conseillers communautaires de la future intercommunalité

La détermination du nombre de sièges et la répartition entre les communes membres ainsi que la désignation des conseillers communautaires relèvent des articles L5211-6-1 et L5211-6-2 du code général des collectivités territoriales. Diverses modalités sont proposées. L'accord doit respecter un principe général de proportionnalité par rapport à la population, lequel doit répondre à des conditions.

Vu l'article L5211-6-1 du code général des collectivités territoriales, vu les calculs et le résultat de la répartition de droit commun établi à partir du simulateur proposé par l'association des maires de France, le maire propose au conseil de retenir l'application de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sur la base de la population municipale authentifiée par le plus récent décret à partir du tableau figurant au même article étant précisé que les communes ne pouvant bénéficier de la répartition se voient attribuer un siège de droit, soit

la répartition de droit commun. Le conseil entérine la proposition.

Conseil du 24 novembre 2016

Validation de l'inventaire des cours d'eau

Un inventaire des cours d'eau sur les bassins versants du Ninian et de l'Yvel a été réalisé par l'Institution d'Aménagement de la Vilaine dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Des élus ont participé à la démarche locale participative à partir de critères techniques de terrain. Chaque conseiller en a reçu une actualisation. Le conseil valide les résultats de l'inventaire et décide de l'intégrer dans le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune lors de la prochaine modification ou révision.

Taxe d'aménagement 2017

Le conseil reconduit le taux de cette taxe à 1,5% comme l'an passé. Abris de jardins et pigeonniers en sont exonérés.

Versement d'un acompte contrat d'association de l'école privée

Pour ne pas pénaliser le fonctionnement de l'école avant le vote des subventions 2017, il est souhaitable de verser un acompte pour le 1^{er} trimestre en cours. Le conseil approuve la proposition pour 1/3 du montant.

Versement d'un acompte subvention société de chasse

Une subvention de 20 000 € lui a été accordée en séance du 24 mars 2016 pour aider à la construction d'un bâtiment. A ce jour, un acompte de 3 679,20 € a été versé au regard de l'avancement des travaux et des dépenses engagées. Il serait bon de verser un acompte correspondant à 1/3 de la subvention pour lui permettre de continuer son travail. Cette proposition est acceptée.

Demande de subvention Département du Morbihan

Des aménagements ou réfection de voirie sont programmés sur les voies de Crétudel à Kerpiton, de la Ville-Hein à Kerpiton et à Crétudel. Montant prévisionnel : 44 778,40 € HT. Le conseil décide de solliciter auprès du département une subvention de 17 911,36 € soit 40%.

Modification des statuts de Ploërmel Communauté

La loi NOTRe prévoit que le transfert de la compétence assainissement vers les CDC sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020. Une période transitoire est prévue

à partir du 1^{er} janvier 2018. Cette compétence pourra figurer parmi les compétences optionnelles et elle n'est plus fractionnable.

L'assainissement collectif et non collectif doit être globalisé. Avec la fusion des diverses C.D.C déjà nommées, il est proposé de classer la compétence service public d'assainissement non collectif dans les compétences facultatives. Cette modification des statuts est approuvée.

Modification du montant des attributions de compensation

Lors de la mise en place de la taxe professionnelle unique (TPU), le produit de celle-ci revenait à la seule communauté de communes. Les communes membres reçoivent toujours le produit des taxes ménages : TH, FB et FNB.

Le fondement de la loi TPU était qu'avant et après la réforme le niveau de recettes soit sans conséquence sur les budgets. Il en résultait pour les communes qui ne comptaient pas sur leur territoire de fortes bases de taxe professionnelle, une attribution de compensation négative. En 2004, une dotation de solidarité communautaire a été instaurée. Jusqu'à présent, Loyat devait à la CDC 39 006,18 € et recevait 33 536,39 €.

Aujourd'hui, un nouveau paysage territorial se dessine. Il est donc important d'organiser les finances des communes qui vont quitter un EPCI pour un nouveau. Ce passage doit être neutre pour les finances strictement communales. Il est donc proposé que notre commune ne verse plus d'attribution de compensation et ne reçoive plus de dotation de solidarité. Le maire propose d'adopter la dite modification. C'est approuvé.

Élection des conseillers communautaires de la future CDC

Notre commune disposera de 2 sièges de conseillers communautaires à partir du 1^{er} janvier 2017. Les membres du nouvel organe délibérant sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

1- Calcul du quotient électoral : $19/2 = 9,5$

Liste A : $15/9,5 = 1,57 = 1$ siège

Liste B : $4/9,5 = 0,421 = 0$ siège

2- répartition à la plus forte moyenne.

Liste A : $15/1+1 = 7,5 = 1$ siège

Liste B : $4/0+1 = 4 = 0$ siège

La liste A obtient 2 sièges. Denis Tréhorel et Odile Santer sont élus conseillers communautaires. L'article de loi a été respecté.

Nom-Prénom-Adresse des travaux	Nature des travaux	Date d'autorisation
- 3S ASSISTANCE - ZA clos des Nouettes	Pose cuve oxygène, dalle en béton	18 juillet 2016
- AEP ÉCOLE STE-JEANNE-D'ARC - 2 rue du Barrage	Création d'un préau	14 septembre 2016
- ALLOYER Michel - Le Bas des Grées	Bardage pignon et façade	15 avril 2016
- ASSOCIATION DE CHASSE - rue du Stade	Local chasse	18 juin 2016
- AUFRAY François - Lesvran	5 août 2016
- BAILLY Christian - Kersamson	Remplacement Véranda	22 mars 2016
- BARBIER Sandra - La Ville Hein	Création d'ouvertures, remplacement menuiseries	22 avril 2016
- BONNET Pierre 5 rue du Moulin à Vent	Isolation par l'extérieur	en cours
- BOURSEUL Jean-Philippe - rue Haute	Maison d'habitation	24 mars 2016
- CAQUOT Éliane - rue du Lac	Division de parcelles	25 août 2016
- CHAMAILLARD Gilbert - 2 rue du mottais	Garage	18 juin 2016
- CHAPELLE Jérôme - 3 lotissement du Lac	Garage	7 octobre 2016
- CHASLES Yves - 22 rue du barrage	Préau et apprentis	22 mars 2016
- CHEFDOR Francis - 2 lotissement des roseaux	Appentis	22 mars 2016
- CIVERMAN Geneviève - Quelneuc	Garage	29 avril 2016
- COMMUNE DE LOYAT - 11 rue de la mairie	Aménagement intérieur, modification façade	5 juillet 2016
- COSTARD Corinne - 10 rue de Kernéant	Isolation extérieur + remplacement ouvertures	en cours
- DEROUIN Sylvie - Kersamson	Modification façade	22 mars 2016
- ECURIES DE KERVIOLLO - Tréguier	Bâtiments abri pour chevaux	2 avril 2016
- FOLLEVILLE Pascal - La ville Cadio	Stabulation pour génisses	25 août 2016
- FONTAINE Angèle - Kersamson	Modification façade	22 mars 2016
- FOUQUET Alexandre - 3 rue de l'Abbaye	Agrandissement ouverture	5 janvier 2017
- FOUQUET André - Kernoul	Isolation par l'extérieur	14 novembre 2016
- GAEC DE LA MARE AUX OIES - Crénion	Stabulation pour génisses	28 octobre 2016
- GEFFRAY Cécilia - rue du Lac	Construction maison habitation	27 octobre 2016
- GUIBOUX François - Le Freique	Division parcelle	12 janvier 2017
- HAROCHE Loïc - rue de Kernéant	Création d'ouvertures	16 mars 2016
- HEDIN Davy - 7 Domaine de Poulouan	Maison d'habitation	7 mars 2016
- HELY Christian - 1 rue de la Mairie	Restauration murs et façade	22 avril 2016
- HUET Thierry - 3 bis rue des Genêts d'Or	Construction de carpots et pergola	en cours
- JAGOUEDEL Olivier - 16 rue Haute	Édification d'un abri de jardin	28 novembre 2016
- JAGU Jérémy - 1 lotissement des roseaux	Abri de jardin	10 mai 2016
- LACHEREZ Laurent - Kernoul	Création d'ouvertures	22 mars 2016
- LAUNAY Gérard - Boutteville	Véranda	25 août 2016
- LE BRETON Marie - 4 rue du Pont	Fenêtre de toit	7 mars 2016
- LE GENDRE Xavier - La Ville Hein	Extension habitation, véranda	20 octobre 2016
- LE NOÉ Cyril - Chemin de Kéréteau	Abri de jardin	3 octobre 2016
- LECERF André - rue Haute	Construction maison d'habitation	en cours
- LECORNU Jean-Marie - 3 domaine de Poulouan	Construction habitation	5 septembre 2016
- LERAT Christophe - Montaigu	Extension	en cours
- MAURICE Eugénie - rue de l'yvel	Transformation entrepôt en maison d'habitation	22 septembre 2016
- MC GRATH Mervyn - 7 rue du terre	Véranda	7 octobre 2016
- PREVOST Claudine - Quelneuc	18 juillet 2016
- RENAULT Jérémy - 1 rue de l'Yvel	Bardage	1 juin 2016
- STALLEGGER Frédéric - Cantomheuc	12 juillet 2016
- TRANVAUX Loïc - 17 rue du Lac	Piscine	14 mars 2016
- TRANVAUX Ludovic - Trégadoret	Création d'ouvertures	27 février 2016
- TRANVAUX Loïc - 17 rue du Lac	Abri de jardin	3 octobre 2016
- URIEN Lionel - 23 rue du Lac	Garage	10 mai 2016
- URVOY Joël - 9 rue de la Chapelette	Extension	22 avril 2016
- VOISIN David - Le Pont aux Moines	Rénovation, abri de véhicule	22 avril 2016



L'année 2016 aura été marquée par une exploitation rigoureuse des charges courantes. Elles ont été impactées par des ajustements de fin d'exercice liés à des travaux de voirie et d'entretien de bâtiments. Ces postes restent toujours très lourds pour nos dépenses de fonctionnement. Ces imprévus ont été financés par de la réserve budgétaire.

Pour les recettes, la non-augmentation des taux d'imposition de la commune et la baisse des dotations de l'Etat ont pesé lourd sur l'équilibre à atteindre pour sauvegarder un autofinancement net nécessaire à une gestion saine pour ce type de budget.

Tous les investissements votés en mars dernier n'ont pu être réalisés au cours de l'année. En effet, l'intervention tardive de quelques entreprises et le retard de versement des dotations de l'Etat ont eu pour conséquence de reporter à 2017 certains travaux lourds comme l'aménagement intérieur et le changement des ouvertures de la mairie, ainsi que l'achèvement des travaux d'accessibilité pour certains sites communaux.

Conformément à nos prévisions, les investissements suivants ont été réalisés : l'acquisition de logiciels dans divers domaines (paye, élections, état-civil, recensement de la population, facturation et gestion financière), l'achat de panneaux de signalisation et de petits matériels pour les agents techniques, l'achat de mobilier de bureau, les travaux de ravalement de la mairie et de la maison médicale, les travaux de rejointoiement de la médiathèque ainsi que la reprise des murs du cimetière et de la rue de la Chapelette. Le programme de voirie annuel est également un investissement très lourd budgétairement (près de 58 000 €, soit environ 38% du montant total des dépenses d'investissement réalisées en 2016).

Dans deux ans, notre budget connaîtra une tombée de notre annuité d'emprunt d'environ 30 000 €, ce qui nous permet d'entrevoir sereinement l'avenir en matière de gros investissements. La construction d'une maison de l'enfance est à l'étude, en collaboration avec les commissions scolaires, finances et travaux sans compter les conseils appréciés de notre responsable des activités périscolaires et de la garderie, Corinne le Gloahec.

Un projet de réfection et de création de trottoirs devrait également suivre, l'étude d'un lotissement reste toujours d'actualité.

En clair, les projets sont toujours présents. Nous gérons les priorités au fil de l'eau, sans taxer de façon inconsidérée nos citoyens. Nous utilisons judicieusement notre capacité d'investissement, notre tombée de dette et nous compressons nos dépenses. Ceci reste le fruit d'une gestion saine, nous conservons ainsi une marche en avant en matière de développement.

La commission finances se réunit environ 3 fois par an, en plus de l'établissement du budget. Il s'agit d'un véritable lieu d'échanges et de prises de décisions comme cela est vécu dans une entreprise. Nous espérons tous que ce rythme perdure dans le temps avec l'ambiance qui est la sienne.

Je tiens à préciser qu'en matière de taxes ménagères la comparaison ne doit pas s'en tenir uniquement aux taux mais aux VALEURS LOCATIVES des biens qui en sont déterminantes. Sachez que pour notre commune, elles sont dans les plus basses du territoire de Ploërmel communauté. Elles induisent donc un impôt plus modéré pour les contribuables !

La grosse incertitude reste la fusion de nos 4 intercommunalités (Ploërmel, Mauron, Josselin et La Trinité-Porhoët). Même si des modifications de compétences sont effectuées, nous sauvegarderons une neutralité financière comme toutes les autres communes membres de la Communauté de communes bien entendu. Une attention toute particulière devra être apportée aux transferts financiers et humains par les commissions concernées.

Le prochain P'tit Loyatais présentera les comptes administratifs de l'année 2016 et les budgets primitifs de l'année 2017, après approbation des chiffres par le trésorier payeur et le conseil municipal.

En mon nom personnel je tiens à vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Didier Bourne, adjoint au Maire en charge des finances et du personnel

Tarifs communaux adoptés pour l'année 2017

PRESTATIONS VOIRIE

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF	NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
- Buse diamètre 250 à collet.....	13,00€ l'unité	- Couverture de regard	23,00€
- Buse diamètre 300 à collet.....	13,50€ l'unité	- Tout venant gravier	18,30€ le m ³
- Buse béton centrifugé 2m40 diam 300	18,00€ le ml	- Transport de matériaux :	
- Tube écopal diamètre 250	13,00€ le ml	- Fourniture de tracteur par un tiers....	35,00€ l'heure
- Tube écobox diamètre 300.....	17,80€ le ml	- Fourniture de tracteur + remorque ..	40,00€ l'heure
- Buse béton 2m40 diamètre 400	23,00€ le ml		
- Regard	61,00€		

TARIF SALLE

OBJET DE LA LOCATION	COMMUNE	EXTERIEURS
SALLE POLYVALENTE		
Réunion, AG Association	gratuit	100,00€
Galette des rois	gratuit	100,00€
Concours de belote, loto	100,00€	180,00€
Salle sans cuisine	100,00€	180,00€
Bal payant	160,00€	280,00€
Repas des associations	180,00€	380,00€
Anniversaire de classes	180,00€	380,00€
Repas privé	220,00€	400,00€
Réveillon salle polyvalente	300,00€	500,00€
Mariage 1 jour	300,00€	500,00€
Mariage 2 jours	450,00€	600,00€
SALLE ANNEXE		
Repas salle annexe	100,00€	200,00€
Réveillon salle annexe	200,00€	300,00€
Réservation courte durée (obsèques)	20,00€	40,00€
SALLE OMNISPORTS		
Fest-Noz, Vide Grenier, Lotos	220,00€	450,00€

TARIFS REPAS

- REPAS REGULIERS :3,35€
- REPAS OCCASIONNELS :4,13€
- REPAS ADULTES :7,38€

CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 15 ans :90€ pour 2m²
- 30 ans :150€ pour 2m²

PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Construction nouvelle :1 200 € payables sur 2 ans.
- Construction existante :120,00 €
- Emplacements mobil homes :100,00 €

DROITS DE PLACE SUR LE DOMAINE PUBLIC

- Installation régulière sans électricité :tarif annuel de 50 €
- Installation régulière avec électricité :tarif annuel de 100 €
- Installation occasionnelle sans électricité : tarif journalier de 25 €
- Installation occasionnelle avec électricité : tarif journalier de 30 €
- Supplément pour l'eau :tarif journalier de 3 €

Remerciements à deux bénévoles

Mesdames Léa Lemée et Nicole Rimbaud ont été mises à l'honneur par la municipalité le samedi 15 octobre 2016. Voici ce qui leur a été dit :

Léa et Nicole,

Avant de vous adresser de sincères remerciements pour votre bénévolat au sein de la médiathèque, je voudrais tout d'abord évoquer quelques dates depuis l'acquisition de cette maison en 2003 lorsque j'étais maire. Nous savions qu'elle allait être sa destination étant donné son emplacement en plein centre bourg et proche de nos deux écoles. Les travaux ont débuté le 20 juin 2007 et ont été achevés fin août 2008. Il a fallu penser à l'aménagement intérieur pour qu'elle soit fonctionnelle et qu'elle donne donc envie d'y entrer. Opérationnelle, le 17 janvier 2009, nous ouvrons les portes.



La municipalité n'avait pas les moyens d'employer une bibliothécaire, alors nous nous sommes tournés vers les bénévoles. Lorsque je suis allée vous solliciter, toutes les deux, vous avez répondu présentes. Cette bibliothèque, vous l'avez donc vue naître.

Toi Léa, tu préférerais accueillir les enfants, c'est pourquoi chaque lundi après-midi, tu arrivais avant 14 heures pour choisir la lecture que tu allais faire à ces petits. Comme tu choisissais toujours des livres intéressants, bien adaptés à l'âge des enfants et des histoires bien illustrées, tu savais capter l'attention de ces bambins. Assis sur les tapis ou les fauteuils ou coussins aux couleurs vives, comme une mère-poule, tu veillais à ce qu'ils comprennent l'histoire racontée. Ce n'est pas pour rien que les enfants disaient « comme Léa est gentille, c'est dommage qu'elle ne vienne plus ».

Vous Nicole, douée en informatique, votre rôle était différent mais ô combien précieux. Rares ont été les samedis où vous vous êtes absentée. Vous ne restiez jamais inactive. Vous avez accueilli chaleureusement le public, enregistré les entrées et sorties des livres choisis. Vous avez participé à tout le travail que demande un livre pour sa bonne identification avant de le mettre en circulation dans les divers rayons appropriés. Vous avez rempli votre rôle de secrétaire lors de nos réunions collectives bimensuelles. Vous retracez ce qu'ensemble nous avons décidé suite à l'ordre du jour élaboré par notre responsable Jean-Michel.

Toutes les deux, vous avez donné des titres de livres qu'il aurait été bon de proposer aux fidèles lecteurs lorsque la municipalité décidait d'attribuer une somme pour l'achat de nouveaux ouvrages. Toutes les deux, vous êtes allées à Caro, à la bibliothèque départementale pour en choisir d'autres puisque le prêt est gratuit. Là aussi, vous connaissiez les goûts tant des adultes que des enfants, et vous rapportiez les livres qui intéressaient l'école en lien avec leurs projets pédagogiques.

Aujourd'hui, Léa, tu as choisi de céder ta place, tout en veillant à bien accompagner sœur Marie-Claude, nouvelle arrivée à la communauté des sœurs et qui a passé sa vie à s'occuper des enfants. Tu as su la rassurer et tu nous as dit que tu pouvais venir faire un remplacement si quelqu'un ou quelqu'une devait s'absenter.

Quant à vous, Nicole, vous nous avez fait part de votre départ lorsque vous avez déménagé vers la commune voisine, celle de Guilliers, qui, je crois, est votre commune d'origine. Nous avons peiné pour recruter car se libérer le samedi



Roman

La femme du pilote de Anita Shreve

Katryn mène une existence banale mais heureuse dans la petite ville côtière de Nouvelle-Angleterre où elle a grandi : elle aime son métier, sa jolie maison au bord de l'océan, et, bien sûr, son mari Jack, pilote de ligne et leur fille Mattie, à présent adolescente.

Le cours de cette vie paisible bascule dans le drame la nuit où Robert Hart, envoyé par le syndicat des pilotes, frappe à sa porte : l'avion de Jack a explosé en vol au large des côtes d'Irlande. Il n'y a aucun survivant.

Cependant, pour Katryn, éperdue de douleur, cette terrible nouvelle n'est que la première d'une longue série. En effet, tandis que les enquêteurs évoquent une troublante hypothèse - il pourrait s'agir d'un suicide -, la jeune femme découvre de son côté d'étranges indices.

Les questions qui dès lors vont la hanter sont-elles vouées à demeurer sans réponse ?

Soutenue par la présence de plus en plus attentive de Robert, Kathryn va s'obstiner dans sa quête de la vérité, consciente du gouffre de mensonges et de trahisons qui, lentement, se creuse devant elle.

Réf Médiathèque R SHR 5647/1131



Roman Une si belle école de Christian Signol

1954 : Ornella, jeune institutrice sur les hauts plateaux du Lot, doit affronter l'hostilité du maire, du curé et des habitants qui ont besoin de leurs enfants dans les fermes.

C'est en prenant son second poste qu'elle rencontre Pierre, l'instituteur avec qui elle partage la classe. Entre ces deux enseignants issus de milieux différents mais qui ne vivent que pour leur métier, c'est le coup de foudre que seule assombriera la guerre d'Algérie.

Au fil des ans, au gré des réformes scolaires, ils poursuivront leur carrière avec la même passion, jusqu'à ce qu'une décision ministérielle les transforme en « professeurs des écoles ».

L'école d'antan, son odeur de craie et d'encre violette, ses instituteurs héritiers des hussards de la Troisième République, respectés de tous, exemplaires et dévoués, c'est ce que Christian Signol évoque avec beaucoup d'émotion et de vérité dans ce roman, témoin d'un demi-siècle d'une société française dont l'école symbolisait la réussite et l'espoir en l'avenir.

Réf Médiathèque R SIG 5647/1658

matin n'est pas chose aisée. Sans ce déménagement, sans doute seriez-vous toujours aux côtés de cette précieuse équipe de bénévoles à qui toute la municipalité adresse un très grand merci.

Toutes les deux, au sein de cette équipe composée de femmes et d'hommes généreux et compétents, vous avez apporté une grosse pierre à la continuation de la bonne marche de notre bibliothèque que nous voudrions encore voir davantage fréquentée.

Ah, j'allais faire un gros oubli ! N'avez-vous pas participé activement et avec beaucoup de joie à la préparation de l'exposition sur LOYAT d'antan. Quelle fierté d'avoir pu accueillir tant de visiteurs de notre commune bien sûr ainsi que d'ailleurs ! Les Loyatais de notre génération n'ont pas manqué de répondre à l'appel et que de plaisir ils ont eu à découvrir ces vieilles photos qui leur rappelaient tant de bons souvenirs !

Grand merci à toi Léa et à vous Nicole pour ce temps donné sans compter. Monsieur le Maire et toute la municipalité vous adressent toutes leurs félicitations pour votre disponibilité, votre bonne humeur au service de toutes celles et ceux qui ont échangé avec vous lors de leur entrée dans notre médiathèque.

Bonne retraite à toutes les deux, qu'elle soit longue et douce avec vos chers époux qui n'ont jamais freiné votre engagement. Merci aussi à Paul et à Joël.

Odile Santier, conseillère municipale,
bénévole à la médiathèque

Prêt de livres

Selon le règlement en vigueur, chaque lecteur peut emporter les livres choisis pendant une période de 3 semaines. Celle-ci peut être prolongée si le lecteur le souhaite. Il arrive que des courriers de relance soient envoyés aux retardataires. En effet, comme nous nous approvisionnons en grande majorité à la médiathèque départementale de Caro, nous avons aussi des dates butoir à respecter pour les retours. Il ne faut pas que nos lecteurs soient froissés lors de la réception d'une telle réclamation. Ce n'est simplement qu'un signe de bonne gestion de la tenue de notre médiathèque. Nous vous remercions de votre compréhension.

Projet d'exposition

L'exposition « Loyat d'antan » avait connu un gros succès. Les bénévoles souhaiteraient en reconduire une un peu semblable. Un appel est donc lancé à toutes les personnes qui retrouveraient au fond de leurs tiroirs des photos de classe, de conscrits, d'évènements qui ont marqué notre commune. Merci de bien vouloir déposer vos trésors aux heures d'ouvertures de la médiathèque. Ils seront scannés et vous seront rendus.



RÉALISATIONS 2016



Local chasse



Création d'un aménagement paysage



Bâtiments communaux

- Travaux de mise en conformité suite au contrôle électrique effectué par la société DEKRA ;
- Ravalement de la mairie et de la maison médicale par l'entreprise MONVOISIN Hubert de Loyat pour un montant de 19 565,12 € TTC ;
- Rejointoiement de la médiathèque par l'entreprise PABOEUF J.Paul de Guillac pour un montant de 7 812,00 € TTC ;
- Différents petits travaux de maçonnerie (joints du mur intérieur du cimetière, réfection du mur derrière la mairie, jambages du local jeune et diminution des piliers devant la mairie) par les Ateliers de l'Oust de Saint Marcel pour un montant de 6 428,40 € TTC ;
- Divers travaux de rénovation des logements communaux (peinture, électricité, chauffage, plomberie, etc...) ;
- Travaux de peinture à l'école Théodore Botrel par les agents des services techniques (couloirs, portes intérieures et traçage des jeux extérieur (marelle, terrain de foot), ainsi que le remplacement du jeu vétuste de la cour par l'entreprise QUALI Cité Bretagne de Péaule pour un montant de 18 287,10 € TTC ;
- Mise en place d'un dégrilleur à la station d'épuration par la SAUR pour un montant de 20 397,15 € TTC, ainsi que la mise en conformité des postes de relevage ;
- Nouvelle signalétique dans le bourg : deux TOTEMS et des bi-mats installés par l'entreprise SEL-SIGNAL de Cesson-Sévigné pour un montant de 4 028,86€ TTC.

Local Chasse

Le conseil municipal du 24 mars 2016 a alloué une subvention de 20 000 € à la société de chasse pour le démarrage des travaux d'un local. Les bénévoles en réalisent la construction. Le bâtiment se trouve sur un ter-

rain communal près des services techniques, c'est pourquoi une convention de mise à disposition sera signée entre la commune et l'association. A ce jour les travaux sont bien avancés.

Espaces verts

Lors du conseil municipal du 2 juin 2016, les élus ont voté l'engagement d'une nouvelle charte d'entretien des espaces communaux. Cette dernière a pour objectif de limiter l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire communal. Elle fixe également le cadre réglementaire auquel sont soumises les communes dans ce domaine. Au cours des dernières années, la réglementation a évolué (loi LABBE) et la charte d'entretien des espaces communaux a été révisée début 2016 (site à consulter : <http://www.grandbassindeloust.fr>).

Ad'Ap

La commission travaux s'est réunie le 13 octobre 2016 pour choisir les entreprises ayant présenté les meilleures offres. Le choix s'est porté sur les prestataires suivants :
Voirie : SELF SERVICES 35 de Cesson-Sévigné,
Signalétique : SELF SIGNAL SIGNALISATION de Cesson-Sévigné
Maçonnerie : PONTGELARD de Guilliers
Ferronnerie : GUILLAUME Guénael de Ploërmel
Menuiseries : GUILLOUET Guénael de Guillac
Electricité-plomberie : JAN Christophe de Josselin
Ascenseur : ERMHES de Vitry
Peinture : MONVOISIN Hubert de Loyat
Le montant total des travaux s'élève à 42 561,60 € TTC.

Patrice LAMEUL, adjoint au maire
en charge des travaux





ENTRETIEN DE LA VOIRIE et DES CHEMINS RURAUX

Travaux de voirie

A la sortie de l'hiver et après une visite de l'ensemble des routes communales, la commission travaux, assistée du Cabinet ATEC, a retenu les chantiers suivants :

- 1^{er} chantier dans le village de Montaigu (750 mètres linéaires), dans la continuité du chantier commencé en 2015 jusqu'à la limite de Ploërmel. L'enrobé à froid a recouvert la majorité de la voie, avec une partie en enrobé à chaud en raison du passage des poids lourds devant les exploitations agricoles.
- 2^{ème} chantier dans le village de Quelneuc (1 300 mètres linéaires), de la route départementale 13 jusqu'à la sortie du village de Quelneuc. Les travaux ont été réalisés avec un enduit bicouche en raison d'un état général correct (absence de déformation des bandes de roulement).

Point à temps automatique (PATA)

l'entreprise COLAS, qui a réalisé les travaux de PATA, a souligné les conditions favorables dans lesquelles les ouvriers sont intervenus grâce à l'égavage effectué sur nos voies communales.

Elagage

Une nouvelle campagne a été lancée au cours de cet hiver 2016/2017.

Curage de fossés

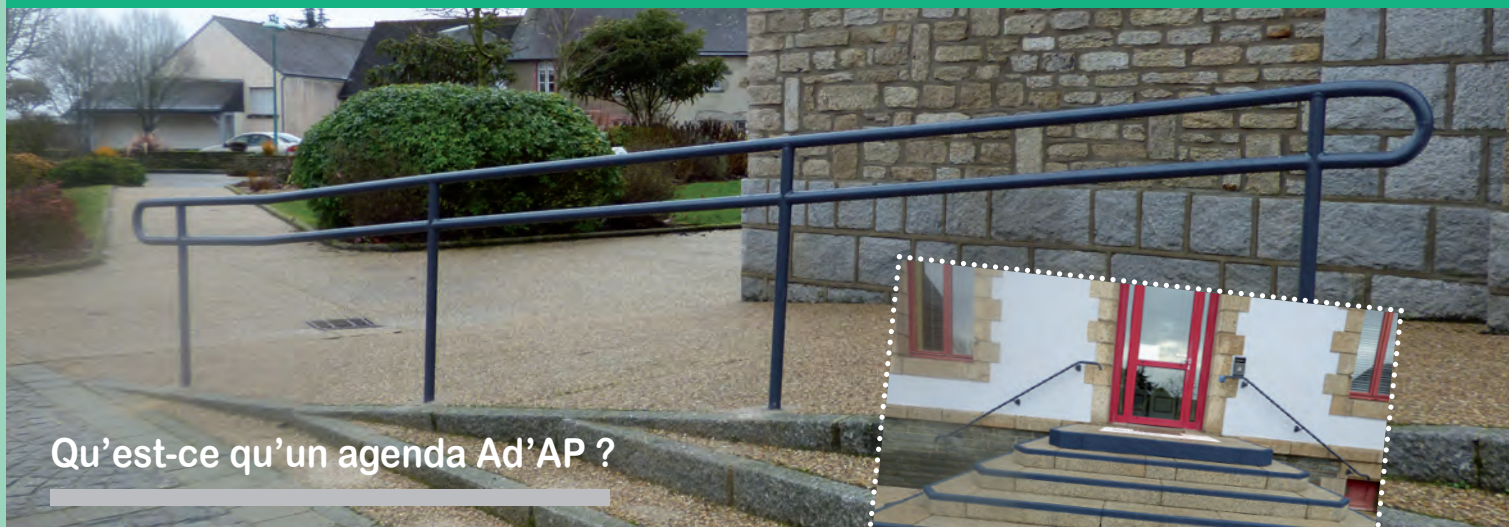
Les travaux ont concerné, en 2016, la voie communale Kerpiton/La Ville Hein (linéaire de 2 700 mètres linéaires) avec une pelle à pneus. Les travaux ponctuels sont toujours effectués par les services de Ploërmel communauté.

Chemins ruraux

- Secteur Nord-Ouest (25 km) : sachant qu'un seul passage de débroussaillage est effectué tous les deux ans sur les chemins d'exploitation, il a été décidé de lancer une campagne d'égavage dans ce secteur. C'est pourquoi tous les propriétaires de parcelles bordant ces chemins ont été sollicités : seuls ceux concernés par un défaut d'entretien doivent effectuer ces travaux, certains ayant également choisi une intervention collective.
- Secteur Sud-Ouest (22km) : les propriétaires de ce secteur seront sollicités à la fin de l'année 2017 pour procéder, si besoin, à l'entretien de leurs parcelles bordant les chemins concernés par le prochain programme de débroussaillage. Vous pouvez donc dès maintenant anticiper cette campagne d'égavage en procédant à l'entretien de vos parcelles !

Comptant sur votre compréhension pour la sécurité de tous les usagers de nos voies.

Yannick MONNIER, adjoint au maire
en charge de la voirie



Qu'est-ce qu'un agenda Ad'AP ?

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) synthétise l'ensemble des travaux à réaliser ainsi que les délais nécessaires pour qu'un établissement recevant du public (ERP) puisse accueillir des personnes en situation de handicap. Sont notamment concernés les administrations et les services publics. C'est pourquoi la commune de Loyat s'est engagée dans la démarche depuis quelques années. Un cabinet a réalisé une étude de nos différents équipements et a établi un diagnostic des travaux à mettre en œuvre pour se conformer à la réglementation.

Que demande la loi ?

La loi du 11 février 2005 obligeait les équipements recevant du public à la mise en accessibilité, dans un délai de 10 ans, soit au 1^{er} janvier 2015. Face aux difficultés financières et parfois techniques rencontrées par les propriétaires concernés, le législateur a imposé, par la loi du 26 septembre 2014, le dépôt d'un dossier « Ad'AP » dans un délai d'un an, soit avant le 27 septembre 2015, ou de déclarer sa conformité aux normes avant le 31 mars 2015.

Que contient un Ad'AP ?

Il s'agit d'un engagement de mise en accessibilité des équipements à toutes les situations de handicap : moteur, visuel, auditif, intellectuel. Il retrace le calendrier de réalisation des actions à engager et leur coût au plus tard sur les trois années suivantes.

Face à une situation financière saine, le conseil municipal a décidé de financer les travaux en une seule tranche, sur l'année 2017. Assistée d'un maître d'œuvre, la commission travaux a travaillé à la rédaction du cahier des charges. Il a été expédié en fin d'année 2016 à un certain nombre d'entreprises : à l'issue de l'analyse des offres reçues, le montant total s'élève à 42 561,60 € TTC. Les travaux ont débuté au cours du dernier trimestre 2016 pour se terminer au mois de février 2017.

Voici quelques photos de nos réalisations :



Parking réservé avec bande podotactile pour les malvoyants



Signalétique



Passage piéton avec bande podotactile

Dénomination - Nom - Horaires

NOS COMMERÇANTS

BOUCHERIE CHARCUTERIE - BILLARD Erwan
du mardi au dimanche de 7h à 12h30
6 place de l'église - 56800 LOYAT
02 97 93 05 41/06 10 66 82 47

EPICERIE - O P'tit sorcier - BONNARD Jérôme et Marina
du mardi au vendredi de 7h30-13h et 15h-20h - le sa-
medi de 8h30-13h et 15h-20h et le dimanche 9h-13h.
23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 17

BOULANGERIE-PÂTISSERIE-BAR
JACQUELINE Claudette et Jean-Michel. Fermeture le mardi.
place de l'Église - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 46

BAR - TABAC-PRESSE
LE BOUT DU PONT - GUERRIER Monique
rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 02 21

BAR-RESTAURANT - LE RELAIS DE LA VOIE VERTE
THAILLET Emmanuel
du lundi au vendredi 6h30 à 18h
Trégadoret - 56800 LOYAT
02 97 93 00 07/06 19 86 71 87

COMMERCE AMBULANT - MARCO PIZZA
QUEMARD Jean-Marc - 06 82 91 05 74
le mardi de 17h à 20h30 - place de l'Église

COIFFURE NAT'IF COIFFURE
du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h
le samedi 9h-12h et 14h-17h
20 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
02 97 73 80 00/06 15 13 72 03

NOS ARTISANS

VITRAIL ATELIER CHIAROSCURO
PETIT Danièle - 1 rue du Soulaï - Létéhan
56800 LOYAT - 06 18 23 78 35

FERRONNERIE CHALLIS Wayne
La Villette - 56800 LOYAT - 02 97 73 80 34

COUVREUR - CHEFDOR COUVERTURE
CHEFDOR Guénaël - 5 rue des Korrigans
Tréguier - 56800 LOYAT - 02 97 93 00 74

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL - DEROUIN Thierry
Kersamson - 02 97 74 59 89/06 83 59 36 60

GARAGE HAREL Serge
rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 66

REMPAILLEUR - HIPEAUX Michel
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 86 23 27 75

NETTOYAGE - MALASSIS Denis
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 60 48 24 91

PEINTRE - MONVOISIN Hubert
La Noé Mennais - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 06

MACON - PEROT Jean-Yves
ZA des Nouettes - 56800 LOYAT - 02 97 74 45 02

PEINTRE - RONNE Steven
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 19 99 09 55

EBENISTE - SAILLARD Philippe
ZA des Nouettes - 56800 LOYAT
02 97 93 06 65/06 84 08 24 85

EQUIPEMENTS DE GARAGE - SARL SMP
Yann AUBERT - 5 Domaine de Poullouan
56800 LOYAT - 06 61 35 47 09

TAXI - TAXI HAREL
5 rue St Eloi - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 23

NOS ENTREPRISES

ELAGUEUR - AUFRAY François
Lesvran - 56800 LOYAT - 07 86 04 56 03

GRAVURE ET TERRE
AUSSANT Hervé et GAPIHAN Armelle
Cantomheuc - 56800 LOYAT - 09 65 25 83 37

CAMPING - MERLIN L'ENCHANTEUR
M. HOTCHKISS Keith
8 rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 52

PENSION POUR CHEVAUX
LES ECURIES DE KERVIOLO
COMBES STEVANT Aurélie
Tréguier - 56800 LOYAT - 06 18 45 31 53

TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
LAMEUL Philippe - Lesvran
56800 LOYAT - 02 97 93 09 80/06 07 42 16 98

OXYGENE MEDICAL
3S Assistance - Zone Artisanale des Nouettes
02 97 73 93 52



16 janvier 2017 : réouverture du commerce « Le Bout du Pont »

Nombreux sont les clients qui, le 16 janvier dernier, ont franchi la porte de « Le Bout du Pont ». Après plusieurs mois de fermeture, ce commerce accueille de nouveau les habitués ou les gens de passage, ravis de se voir offrir de nombreux services.

La propriétaire, Monique Guerrier, aidée de Claude, son mari, reçoit les clients dans un espace rafraîchi et convivial. Demeurant à Loyat, c'est un endroit qu'ils connaissent bien et dont ils reconnaissent le potentiel à l'entrée de notre commune, en bordure d'une route très fréquentée et à proximité de la voie Verte et du camping.

Le tabac, la presse locale (Ouest France, Les Informations et Le Ploërmelais) ainsi que certains carburants (Gasoil et Sans Plomb 95) sont déjà à la disposition des clients. Monique précise qu'ils seront en mesure de proposer les jeux de grattage ainsi que la vente de bouteilles de gaz très prochainement.

Le bar-tabac est ouvert tous les jours, de 7h à 20h30.

La municipalité souhaite à Monique et à son mari Claude un bon démarrage de leur activité.



1- Cérémonie du 11 novembre.

2 - Installation d'une aire de jeux à l'école Théodore Botrel.

3- Installation d'un cirque dans le centre du bourg.



Retour en images sur l'année 2016



1- Mars - repas de la municipalité.

2- Août - repas du village de Penhouët.

3- Avril - randonnée VTT-Pédestre.

4- Octobre - remerciements à Léa et Nicole, bénévoles à la médiathèque.

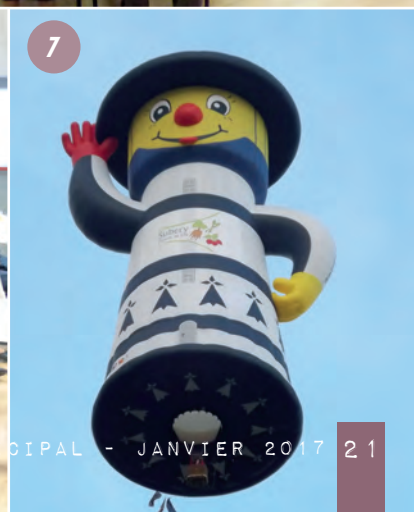
5- Commémoration du 8 mai.

6- Octobre - remise des prix du concours des maisons fleuries 2016.





- 1- Juillet - pardon de Trégadoret.
- 2- Octobre - soirée cabaret.
- 3- Décembre - repas du CCAS.
- 4- Les membres du CCAS et les doyens du repas annuel.
- 5- Juin - cochon grillé au Village de Trégadoret.
- 6- Octobre - remise de la médaille de la commune à Pierre Guillemaud.
- 7- Juillet - championnat aérodrome.



Retour en images sur l'année 2016



- 1- Décembre - arbre de Noël de l'école Ste Jeanne d'Arc.
- 2- Août - ballade contée dans les baux de Caulnes.
- 3- Septembre - accueil des bébés nés en 2015 et 2016.
- 4- Juin - vide grenier organisé par l'école Ste Jeanne d'Arc.
- 5- Septembre - départ randonnée cyclo lors de la journée sportive.
- 6- Juin - journée de visite avec les candidats du concours des maisons fleuries.





1- Le service animation

Notre commune est amenée, à divers moments de l'année, à accueillir les élèves en dehors des heures d'ouverture des deux écoles et à leur proposer diverses activités. C'est ainsi que fonctionnent à Loyal une garderie le matin et le soir, les activités périscolaires les après-midis après la classe et le centre de loisirs durant certaines semaines de vacances scolaires. Les enfants sont encadrés lors de ces différents temps par notre personnel communal et parfois par du personnel communautaire.



Notre personnel



Corinne LE GLOAHEC : responsable de la garderie et des activités périscolaires (+ ATSEM à l'école Théodore Botrel)



Françoise GUERNION : activités périscolaires et garderie du matin (+ cantine et entretien des bâtiments)



Martine BENOIT : activités périscolaires (+ responsable de la cantine et entretien des bâtiments)



Maëva HERVOT : activités périscolaires (+ cantine et travail administratif à la mairie)

En complément, notre commune fait appel pour les activités périscolaires, la garderie du soir et le centre de loisirs à Marie-Georges ALBICY, personnel de Ploërmel Communauté.



Les activités périscolaires

Pour la troisième année consécutive, suite à la réforme des rythmes scolaires, notre commune organise des Activités Périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h. Ces activités sont accessibles à tous les enfants scolarisés dans les écoles de la commune (de la petite section au CM2). Elles sont facultatives et gratuites mais pour des raisons de sécurité et d'organisation sont soumises à inscription. Elles ont lieu dans les différents locaux



communales et sont animées par cinq personnes qualifiées, à savoir, Corinne LE GLOAHEC, Françoise GUERNION, Martine BENOIT, Maëva HERVOT et Marie-Georges ALBICY. Elles se réunissent régulièrement pour faire le point sur la période écoulée mais aussi pour établir le planning des activités de la période à venir. Elles veillent à adapter les activités en fonction de l'âge des enfants mais aussi à leur proposer de temps en temps des activités nouvelles. C'est ainsi que cette année, en plus des activités déjà proposées les années passées comme la pâte à modeler, le sport, la danse, la lecture, l'éveil musical, les activités manuelles... les enfants ont pu faire de la marche dans Loyat, profiter de séances de relaxation, de lecture théâtrale, d'ateliers de découverte des saveurs, de couture... A noter que 150 enfants sont inscrits aux activités périscolaires de notre commune et qu'une centaine en moyenne y participe chaque jour.

Par ailleurs, Ploërmel Communauté propose également des activités une fois par semaine pour chaque enfant du CP au CM2 (le mardi ou le vendredi). Elles sont encadrées par des animateurs de Ploërmel Communauté. En complément du sport, toujours apprécié des enfants, ils peuvent cette année participer à des ateliers d'arts plastiques, de bois mais aussi s'initier au roman photos ou encore à l'escrime.

Les plannings des activités sont affichés à la salle polyvalente et sont également accessibles sur le site Internet de la commune dans la rubrique « Vie pratique/Enfance-jeunesse ».



La garderie

Elle a lieu dans la salle annexe de la mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et de 17h à 19h ainsi que le mercredi de 7h30 à 9h00. Les enfants sont encadrés par Corinne LE GLOAHEC. Elle est secondée par Françoise GUERNION tous les matins et par Marie-Georges ALBICY tous les soirs. Les activités proposées ne manquent pas. Les enfants peuvent s'occuper librement (jeux de construction, dessin, lecture, dînette...) ou participer à des animations ponctuelles (bricolage, jeux de société...). La fréquentation de ce service est en augmentation et c'est pour cela que certaines activités se déroulent désormais à l'étage de la salle annexe. A noter que ce service est actuellement communautaire mais qu'il redeviendra communal à l'avenir. Par ailleurs, une garderie gratuite est assurée par Françoise GUERNION le mercredi de 12h à 12h30 à la salle polyvalente ou sur la prairie par beau temps.

2- L' aide aux devoirs



Notre commune propose depuis plusieurs années, aux familles qui le souhaitent, un temps d'aide aux devoirs pour les élèves de primaire scolarisés dans nos écoles. Ce service a lieu les lundis, mardis et jeudis sur le temps de la garderie. Il a été reconduit à la rentrée de septembre 2016 mais quelques changements ont été apportés. Tout d'abord, en raison d'un effectif très important à la garderie, l'aide aux devoirs n'a plus lieu à l'étage de la salle annexe mais provisoirement à l'étage de la mairie, en attendant que la maison de l'enfance soit opérationnelle... De plus, afin d'en améliorer la qualité, les enfants inscrits sont désormais répartis en deux groupes. Les élèves de CP et CE1 sont accueillis de 17h10 à 17h30 tandis que les CE2 et CM le sont de 17h35 à 18h00. Ils sont encadrés par deux groupes de 3 bénévoles qui se relaient chaque semaine pour les accompagner dans leurs devoirs du soir. L'équipe s'est agrandie cette année. Ils sont maintenant 9, ce qui permet de pouvoir bénéficier de personnes remplaçantes. L'équipe régulière est composée de Marilyne Huonnic, Elisabeth de Rengervé, Daniëlle Guillaume, Alain Barthes, Odile Santier, Mireille Le Rolland et les remplaçantes de Eliane Vincent, Sœur Marie-Bernadette et Marie-France Brancheraud. La municipalité les remercie chaleureusement car ce service ne pourrait exister sans leur présence. Ce temps partagé avec les enfants est un moment précieux et agréable pour tous...

Delphine MAINGUY,
Adjointe aux affaires scolaires.



Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc

Les horaires

Les jours et les horaires d'ouverture de l'école n'ont pas été modifiés par rapport à l'an passé. Les élèves ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h00 ainsi que le mercredi de 9h00 à 11h00.

Les effectifs

Ils sont en hausse... L'école accueille actuellement 143 élèves contre 138 précédemment. Ils sont répartis en cinq classes. Cela représente 92 familles.

L'équipe éducative

Bérénice ANCEAUX a intégré l'équipe des aides-maternelles à la rentrée de septembre 2016. Elle rejoint Elsa ROBICHET et Estelle FREMONT. L'équipe enseignante est quant à elle restée identique.

Cependant, la répartition des classes a quelque peu été modifiée : Anne GUILLEMAUD (PS/MS + direction de l'école), Marie-Annick LECLERC (GS/CP), Marie-Christine LE GOELLO (CE1), Marithé OLIVIER (CE2/CM1), Thérèse CARRE (CM1/CM2), Isabelle BOURDIN (décharge de direction le jeudi), Maryvonne RAULT (enseignante spécialisée) et Carole LAHAYE (auxiliaire de vie scolaire).

Les faits marquants de l'année 2016

Du 29 février au 5 mars 2016, les élèves de CM1 et CM2 sont partis en classe de neige à Gavarnie dans les Pyrénées. La neige et la bonne humeur étaient au rendez-vous ! Au programme : diverses visites Gavarnie, ferme, centrale hydroélectrique, musée Millaris, cours de ski, luge, télésiège, ballade en raquettes... Les enfants sont revenus enchantés de leur semaine à la montagne, des souvenirs plein la tête !

Autre événement important de cette année 2016 : la venue du cirque Alexandro... Durant la dernière semaine de juin, tous les élèves de l'école ont eu la chance

de découvrir ce monde merveilleux en présence d'artistes professionnels. Ils se sont exercés tous les jours sous le chapiteau, monté pour l'occasion sur la prairie, afin de présenter un beau spectacle. C'est ainsi que le vendredi 1^{er} juillet, parents et amis se sont déplacés en nombre pour admirer les petits artistes transformés pour l'heure en acrobates, jongleurs, trapézistes, clowns...



Côté travaux, la charpente de l'école a été restaurée et un préau a vu le jour dans la cour des CE-CM.

Les projets à venir...

Le projet retenu par l'équipe pédagogique pour cette année scolaire 2016/2017 est « Bouge pour ta planète ! ». Les élèves seront donc sensibilisés tout au



long de l'année au développement durable. Diverses sorties ou animations, en lien avec ce thème, ont été programmées comme la visite du musée du poète ferrailleur à Lizio, la visite de la déchetterie pour les plus grands, des documentaires « Monde et Nature » mais aussi plusieurs interventions du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de Concoret. Tous les enfants de l'école, à des moments différents dans l'année, se rendront également à l'école Nicolas HULOT de Branféré. D'ailleurs, les CE2 et CM ont devancé les plus jeunes puisqu'ils y sont déjà allés 3 jours fin septembre afin de lancer ce beau projet d'année.

Par ailleurs, comme chaque année, des rencontres avec les autres écoles privées du secteur sont prévues à partir

du CP comme une marche caritative, une rencontre musicale ainsi qu'une rencontre sportive.

Divers

Pour aider au financement de toutes ces sorties mais aussi pour se retrouver, les trois associations de l'école organisent plusieurs manifestations. Voici celles retenues pour l'année en cours : ventes de brioches, arbre de Noël, repas raclette et couscous, carnaval, vide-grenier et kermesse.



Blog de l'école : <http://ecole-stejeannedarc-loyat.eklablog.com>





Ecole Théodore BOTREL

Les horaires

Les jours et les horaires d'ouverture de l'école sont identiques à ceux de l'année dernière. Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 ainsi que le mercredi de 8h40 à 11h40.

Les effectifs

Ils sont en progression... En effet, l'école compte actuellement 49 élèves répartis en deux classes, contre 40 l'an passé. Cela représente 25 familles.

L'équipe éducative

L'équipe enseignante a été partiellement renouvelée à la rentrée de septembre avec l'arrivée de Pascal BELZ, enseignant de la classe des CE-CM. Dorian BOËZEN-NEC, directeur pour la deuxième année consécutive, fait classe aux élèves de maternelle et de CP. Il est accompagné de Corinne LE GLOAHEC qui exerce la fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Les faits marquants de l'année 2016

L'école a bénéficié du remplacement de l'ancienne structure de jeux dans la cour. La nouvelle, très appréciée des petits comme des grands, comporte un toboggan, un filet de grimpe, un mur d'escalade, deux échelles, un

escalier ainsi qu'un panneau ludique. Les cailloux ont laissé place à un revêtement adapté au sol.

Dans le cadre des tuilages mis en place par Ploërmel communauté, la classe des grands s'est initiée à la sculpture sur béton cellulaire grâce à l'intervention de Melen GIBOUT. Les maternelles-CP ont bénéficié de l'intervention de Ludovic BLAIN pour des séances de sport.

A la veille des vacances, l'école a reçu la visite du père Noël pour le plus grand plaisir des enfants. Après lui avoir récité un poème, les élèves se sont vus offrir un album ainsi qu'un goûter.





Les projets à venir...

Les élèves de la classe des CE-CM ont débuté la réorganisation de la bibliothèque de l'école pour en faire un espace plus agréable et faciliter son utilisation.

En collaboration avec les écoles publiques d'Augan et de Campénéac, des rencontres sportives, entre élèves de même tranche d'âge, vont être organisées. Celles-ci découlent d'un premier travail de correspondance entre les trois écoles depuis septembre.

Grâce aux tuilages, la classe des plus grands bénéficiera de 8 interventions sur le thème de l'infographie

tandis que les élèves de l'autre classe profiteront de 8 interventions sur l'éducation au goût.

La sortie de fin d'année devrait avoir lieu aux jardins de Brocéliande.

Divers

L'équipe éducative, en partenariat avec l'association « Les amis de Théodore BOTREL », réfléchit actuellement à un projet d'achat de tablettes numériques à but pédagogique.

Blog de l'association des Amis de Théodore Botrel :
<http://amisdetheodore.canalblog.com/>





Klervia Bautrais

Klervia, loyataise de 16 ans, est scolarisée en 1^{ère} SSI au Lycée Lamennais. Elle est adhérente au club nautique de Ploërmel Brocéliande, association qui compte 55 kayakistes dont une trentaine de jeunes.

Elle a découvert cette activité grâce à l'option nautique proposée par le collège Sacré-Cœur à Ploërmel : elle avait alors 13 ans. Dès la fin de la première année, elle commence les compétitions destinées aux débutants dans le Morbihan.

Découverte de la discipline

Le Kayak se pratique de diverses façons : la course en ligne (kayak long et fin qui permet de faire de la distance ou de la rapidité, très peu stable), le kayak de mer, le kayak de rivière, le kayak-polo etc....

Klervia pratique le kayak-polo : vous avez peut-être déjà aperçu, sur le Lac au Duc, des buts suspendus à des poteaux. Ces derniers sont installés pour les sportifs exerçant ce genre de kayak. Il s'agit d'un sport collectif pour lequel les équipes sont constituées de 5 joueurs et 3 remplaçants. Chaque joueur navigue avec son kayak et s'affronte dans l'objectif de marquer des buts sur un plan d'eau rectangulaire de 25 mètres par 30 mètres, pendant deux mi-temps de dix minutes. L'équipe gagnante est celle qui a inscrit le plus grand nombre de buts soit avec la main ou avec la pagaie.

La tactique et la lecture du jeu ressemblent au handball et au rugby, mais à cela est rajoutée la complexité du kayak, en termes de positionnement pour tirer, mais aussi de propulsion et de protection de la balle.

Le kayak-polo se pratique en loisirs et en compétition.

Les entraînements

Cette année, Klervia est toujours licenciée à Ploërmel mais elle a créé un bi-club avec l'équipe féminine de Vern-sur-Seiche qui évolue en National 1, le plus haut ni-

veau pour une joueuse de moins de 18 ans. Klervia n'a pas encore disputé de compétition dans cette catégorie : la première aura lieu le dernier week-end de février à Montpellier. Au cours de cette saison, elle devrait disputer six journées de compétition en national 1, dont le championnat de France lors de la dernière journée de championnat à Thury-Harcourt en Normandie.

Klervia s'entraîne à Ploërmel 3 fois par semaine en moyenne, ce qui représente une dizaine d'heures : les mercredis et les samedis après-midi, ainsi que le vendredi soir. Généralement, 10 à 15 personnes sont présentes à chaque séance. Un week-end par mois, elle se déplace à Vern-sur-Seiche afin de s'entraîner avec ses coéquipières. Certains entraînements se font avec l'équipe hommes de National 2, ce qui permet la confrontation et l'amélioration.

Elle s'entraîne aussi bien sur l'eau que sur terre : musculation, course à pieds... Elle participe aussi à différentes sorties tels le Golfe du Morbihan, la baie de Lancieux, la ria d'Etel, la pointe du Finistère et quelques rivières en centre Bretagne (roches du diable.....).

Palmarès

Klervia est déjà une championne dans sa discipline car elle compte à son palmarès quelques récompenses à un très haut niveau. Elle a obtenu sa première médaille en octobre 2015 en devenant vice-championne de Bretagne des moins de 18 ans avec le club nautique de Ploërmel Brocéliande, en équipe mixte.

En octobre 2016, elle est sacrée championne de Bretagne moins de 18 ans avec son équipe mixte ploërmelaise.

Compétitrice et très douée, elle a participé à deux journées de sélection en mars et avril 2016. Son talent lui a permis d'intégrer l'équipe féminine régionale et d'être sélectionnée directement pour participer au championnat de France des féminines de moins de 18 ans en juillet 2016. Lors de cette compétition qui s'est déroulée à Saint Yrieix (près d'Angoulême), elle est sacrée championne de France avec son équipe.

Objectifs

Passionnée par cette discipline et souhaitant apporter ses compétences auprès des débutants pour que ce sport se développe, elle suit actuellement une formation afin d'obtenir le 1^{er} niveau pour être moniteur de kayak (l'aspirant-moniteur fédéral pagaie couleur). Pour cela, elle doit participer à trois week-ends de formation dans toute la Bretagne et devra accompagner pendant 3 dimanches, des enfants de l'école de pagaie en compétition. Elle montre également l'exemple à son jeune frère qui pratique également ce sport avec la même passion.

Son souhait serait d'intégrer l'équipe de France des moins de 21 ans pour participer aux championnats d'Europe et pourquoi pas, du Monde. Si la discipline était

reconnue comme un sport olympique, elle rêverait de participer aux JO de Tokyo en 2020 dans la catégorie de moins de 21 ans.

A l'heure actuelle, son dossier réalisé par son professeur de sports du Lycée La Mennais est en cours de validation pour qu'elle puisse participer à l'épreuve facultative ponctuelle en EPS réservée aux sportifs de haut niveau, lors du baccalauréat qu'elle prépare très studieusement.

Nous lui souhaitons une belle carrière en kayak-polo.



Maud Gavaud, Adjointe au Maire en charge de la communication



Pierre Guillemaud

Discours rédigé par Odile Santier et lu par les élèves des deux écoles de la commune, le samedi 15 octobre 2016, à l'occasion de la remise de la médaille à Pierre Guillemaud.

Monsieur Guillemaud,

Le 25 avril 1922, vous naissiez à Crétudel au sein d'une famille d'agriculteurs. Vos parents vous donnaient le joli prénom de Pierre. Dans ce petit village, vous avez grandi auprès de Marie, votre sœur, qui vous fait la grande joie d'être à vos côtés en ce moment émouvant.

Avec Jean et Emile, vos frères, vous avez appris à côté de vos parents le métier d'agriculteur. Vous avez continué à faire vivre l'exploitation. Vous avez été scolarisé à Loyat à l'école des garçons, rue de l'Yvel, école qui, aujourd'hui, n'existe plus. Voilà un petit résumé de votre enfance.

Lorsque vous étiez jeune, il n'y avait pas de service militaire et cela en raison de la guerre de 1939 à 1945. Joseph Daniel, exploitant agricole au village de Kerbois, est allé vous demander d'entrer dans la Résistance. Il était prévu que vous alliez en Allemagne et vous deviez voyager ensemble. Vous aviez alors 24 ans. Ce beau mot de résistant n'existait pas encore car il n'a été donné que lorsque la guerre a été terminée. Bien sûr, vous avez répondu à son appel et vous êtes allés combattre l'ennemi allemand.

Avec Joseph, vous êtes allés au village de Kersamson rejoindre le parachutiste Henri Corta. Des armes devaient être parachutées derrière la ferme de Crénion au lieu-dit « la mare aux Oies ». Au point de départ, c'était le village de Tréguier qui avait été choisi mais il y a eu une autre destination, à Crénion, qui paraissait meilleure. Deux jours durant, vous avez guetté cette livraison qui, finalement, n'est arrivée que le 3e jour. Malade, vous n'aviez pas pu être présent à la réception des containers. Ce parachutage a eu lieu en juillet 1944. A l'aide de vos charrettes tirées par vos chevaux, vous avez caché ces armes, dans un fond difficile à repérer, à quelques 500 mètres de votre maison. Vous les enfouissiez sous la fougère.

Les Allemands se trouvaient dans le bourg, particulièrement sur la place de l'église. Vous avez été averti par Ferdinand Harel qu'ils approchaient des villages et que vous deviez vous sauver pour ne pas être fait prisonnier ou fusillé.

Vous n'étiez pas seul à vous occuper des containers largués, qui, en plus des armes, contenaient des vivres et des bonbons fort appréciés. Ils étaient si rares ! Une autre personne, Ange Leborgne, domiciliée à Henlée, petit village tout près de chez vous, avec sa charrette à bras, a lui aussi caché des armes.

Tous les résistants devaient empêcher les Allemands d'avancer et donc tous devaient garder les carrefours des routes. Vous, Monsieur Guillemaud, vous vous trouviez sur la route qui conduit à St Malo des Trois Fontaines. Vous n'aviez pas de tenue spéciale mais vous étiez muni d'un fusil mitrailleur. Un jour de pluie, avec vos camarades, vous vous êtes abrités dans deux petites loges appartenant à Monsieur Coignard de Taupont. Vous veniez de pénétrer dans la maison et donc vous n'aviez pas vu les Allemands qui venaient juste de passer. Vous n'avez d'ailleurs appris leur passage qu'un ou deux jours après par une femme seule qui tenait un

café. En passant, ils n'avaient fait que secouer la porte. Vos voisins eux aussi étaient mis à contribution pour cette surveillance accrue des diverses routes. Vous avez cité les noms de Messieurs Guerrier, Renaud et Grandin, tous de votre village.

Vos journées étaient longues et difficiles et le repos peu aisé. Vous avez dormi à même la terre et pendant un an et demi sur des fagots. Vos deux frères Jean et Emile continuaient à travailler la terre et ils vous apportaient de la nourriture que vous partagiez avec vos compagnons. Vous n'avez jamais eu faim car à la ferme familiale, vous tuiez des veaux. Les morceaux apportés vous redonnaient des forces tout comme les bons morceaux de lard, le pain cuit au feu de bois et le beurre préparé par votre maman.

Vous avez eu du mal à vous remettre de cette période car la surveillance a été intensive pendant deux ans. Fidèle serviteur de votre pays, vous avez volontairement pris un engagement jusqu'à la fin de la guerre. Vous avez nettoyé tous les sites. Des armes ont été ramenées chez Monsieur Joseph Jigorel et elles ont été volées. Vous n'en avez jamais connu l'énigme.

A 34 ans, vous vous êtes mariés avec Madame Marie Duchesne du village de Penhouët. A Crétudel, vous avez continué votre métier d'agriculteur. Vous avez donné vie à deux enfants prénommés Pierre et Annick. Ils peuvent être fiers de vous, fiers de ce que vous avez accompli au péril de votre vie.

Aujourd'hui, vous vivez en EPHAD, à la résidence du Val à Ploërmel. Seul, il vous était difficile de rester dans votre maison où vous avez passé de nombreuses années très agréables. Il vous arrive de repenser à tout ce que vous avez vu, vécu et supporté et vous en éprouvez encore des frissons.

Merci Monsieur Guillemaud de nous avoir raconté votre histoire vraie. Elle nous permet de mieux connaître ce dur passage de la guerre 39-45. Grâce à votre engagement et à celui de vos camarades, nous avons le bonheur de vivre en paix. Tous, nous comprenons pourquoi le moment des cérémonies commémoratives est important pour vous, et vous ne les avez jamais manquées.

Madame Santier qui vous a interrogé, vous a demandé quel message vous voudriez faire passer auprès des jeunes. Vous lui avez répondu « qu'ils reconnaissent notre France, notre patrie et que si elle devait connaître la guerre à nouveau, qu'ils s'engagent pour la défendre s'ils le veulent ».

Encore merci pour ce témoignage et continuez à vivre des jours paisibles le plus longtemps possible.

Résultats 2016

JARDIN PAYSAGER

- 1- M. et Mme Joël ROCHERLa ville Hein
- 2- M. et Mme Alain BRANCHERAUD8 lotissement du Lac
- 3- M. et Mme Jean-Pierre COUSINCantomheuc
- 4- Mme Denise PELARD17 rue du stade

LE JARDIN DE FLEURS

- 1- M. et Mme Jean-Claude CHERELLe Pont aux Moines
- 2- M. et Mme Serge JIGORELLe Manoir
- 3- M. et Mme Henri VAN WYNSBERGHEPenhouët
- 4- M. et Mme Claude GAVAUD1 rue du Mottais
- 5- M. et Mme Philippe CHEFDORKersamson

FACADE ET BALCON DE MAISON

- 1- M. et Mme Roger JOUVANCELe Pont aux Moines
- 2- M. et Mme Yves BÉCEL11 rue St Martin
- 3- M. et Mme Alain HAMERYTrégadoret
- 4- Mme Mireille JAGUT17 rue mare Rouaud
- 5- André et Madeleine PERRICHOTTrégadoret

L'ECO JARDIN

- 1- M. et Mme Jean BALLUE22 rue du 20 janvier 1944
- 2- Mme Françoise ROUXEL6 rue des Alouettes



Carte d'identité

Depuis le 1^{er} décembre dernier, les demandes de carte d'identité se font sur rendez-vous à la mairie de Ploërmel, Mauron, Guer ou Malestroit notamment.

ATTENTION : il est impératif d'anticiper la prise de vos rendez-vous compte-tenu des délais qui sont actuellement de 2 mois environ. Se renseigner sur les créneaux horaires auprès des mairies concernées.

1^{ère} DEMANDE : MAJEUR

- 1 photo couleur : moins de 6 mois, aux normes, rien sur la tête, pas de lunettes, visage dégagé, pas de sourire et bouche fermée, **à effectuer de préférence chez le photographe** (ne pas les découper).

- 1 justificatif de domicile récent : facture d'eau, gaz, électricité, téléphone fixe, quittance de loyer (pas de quittance provenant de carnet à souche), avis d'imposition récent.

- **1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois**

- Si mariage récent pour les femmes, copie de l'acte de mariage.

Pour les majeurs vivant chez leurs parents ou personnes hébergées : demander un modèle d'attestation d'hébergement vierge en Mairie à compléter et signer par l'hébergeant.

+ Justificatif de domicile de l'hébergeant récent

+ Justificatif au Nom du demandeur de la CNI (bulletin de salaire, facture portable, courrier Pôle Emploi, ...)

+ La carte d'identité de l'hébergeant.

RENOUVELLEMENT : MAJEUR

Rendre l'ancienne carte d'identité.

Si votre CNI est périmée de moins de 2 ans :

- 1 photo couleur : moins de 6 mois, aux normes, rien sur la tête, pas de lunettes, visage dégagé, pas de sourire et bouche fermée, **à effectuer de préférence chez le photographe** (ne pas les découper).

- 1 justificatif de domicile récent : facture d'eau, gaz, électricité, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation (pas celle de la voiture), quittance de loyer (pas de quittance provenant de carnet à souche), avis d'imposition récent.

Il faut obligatoirement connaître : nom, prénom, date et lieu de naissance des parents (nom de jeune fille de la mère).



Si votre CNI est périmée de plus de 2 ans :

Toutes les pièces indiquées comme lors d'une 1^{ère} demande.

PERTE OU VOL : MAJEUR

Toutes les pièces indiquées comme lors d'une 1^{ère} demande.

- Déclaration de perte en mairie,
- Déclaration de vol en gendarmerie,
- Timbre fiscal de 25 euros, à acheter dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des impôts,
- 1 document avec photo : permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasse, carte d'étudiant, carte vitale... si pas de passeport ni de carte d'identité.

1^{ère} DEMANDE - RENOUVELLEMENT - PERTE OU VOL MINEUR

L'enfant doit être présent dans tous les cas.

Toutes les pièces indiquées comme lors d'une 1^{ère} demande/Renouvellement/perte ou vol d'un majeur et rajouter :

- La pièce d'identité du parent présent,
- le livret de famille.

Dans certains cas, fournir en plus :

- copie intégrale du jugement de divorce,
- résidence alternée : 1 justificatif de domicile, la carte d'identité ou le passeport de chaque parent.

Autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017

Le décret publié en ce sens au Journal officiel du 4 novembre 2016 fait suite à l'article 49 de la loi du 3 juin 2016. L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire qui précisera les mentions suivantes :

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- la durée de l'autorisation qui ne peut pas excéder un an à partir de la date de signature.

Une fois complété et signé, le formulaire devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire et comportant les éléments suivants : ses nom et prénoms ; ses date et lieu de

naissance ; sa photographie ; sa signature ; les dates de délivrance et de validité du document ainsi que l'autorité de délivrance.

Ce justificatif d'identité peut être :

- pour les titulaires de l'autorité parentale de nationalité française, la carte nationale d'identité ou le passeport ;
- pour les titulaires de l'autorité parentale, citoyens européens, suisses ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, la carte nationale d'identité, le passeport ou un titre autorisant le séjour en France ;
- pour les titulaires de l'autorité parentale non européens, le passeport, un titre autorisant le séjour en France ou un titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou apatride.

Ces documents doivent être en cours de validité (sauf la carte nationale d'identité et le passeport français qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans).

Propriétaires-occupants



Depuis plusieurs mois, nous informons les propriétaires occupant leur logement et désireux d'apporter des améliorations plus particulièrement en matière d'isolation thermique (économie d'énergie) qu'ils peuvent bénéficier d'aides.

Il suffit de prendre contact avec M. Bertrand Dany, responsable du programme, qui tient une permanence tous les vendredis de 10 à 12h à la mairie de Ploërmel, aux numéros suivants : 02.97.40.45.11 ou au 06.80.11.46.34 ou bien avec Céline Baron, responsable « urbanisme et habitat » à Ploërmel communauté au 02.97.73.20.96.

Les formalités administratives sont réduites et le propriétaire est accompagné dès la constitution du dossier.

Les croix

Un article paru les 26/27 novembre dernier dans Ouest-France rapporte que Pierre Floc'h - chargé par le service de l'inventaire de la région Bretagne - procède au recensement des croix. Depuis plusieurs semaines, avec l'aide de quelques personnes, nous avons recensé celles de Loyat.

Nous avons besoin de votre aide, car nous sommes à la recherche d'un maximum de renseignements sur ces croix, par exemple depuis quand, telle ou telle croix est là, a-t-elle été déplacée, pour quelle(s) raison(s) a-t-elle été érigée...

Si vous avez des anecdotes, des précisions à nous donner, vous pouvez contacter Danielle Guillaume au 06.13.02.33.34. Toute information sera la bienvenue.

Démarche à domicile

Il est rappelé que la mairie ne mandate aucune entreprise à démarcher auprès des habitants de la commune : prévenir le secrétariat de la mairie si vous rencontrez de tels agissements (physique ou téléphonique).

Loyat volley club

Le club de volley affilié à la Fédération Française de volley-ball accueille tous ceux qui désirent le pratiquer que ce soit en loisir ou en championnat.



Naissance du club

Bien avant la création du club, quelques passionnés de la commune de Taupont se retrouvaient ensemble pour jouer au volley-ball. Que ce soit sous la pluie ou la neige, rien ne les arrêtaient pour venir jouer en extérieur.

Puis, en septembre 2000, Odile CHEFDOR, habitante de Loyat décida de profiter de la grande salle omnisports avec parquet pour créer le club, accompagnée de Christophe PICARD de Helléan. La même année, Joël URVOY et sa femme ont quitté Merdrignac dans les Côtes d'Armor pour acquérir une maison à Loyat où ils se sont installés. Ayant pratiqué le volley pendant des années en région parisienne ainsi qu'en loisir à Merdrignac pendant 2 ans, Joël apprit que cette discipline se pratiquait dans la commune tous les jeudis soir. Les premiers contacts avec le groupe se passèrent si bien que peu de temps après, Joël fut désigné président du club en 2001. Le secrétaire était Christophe PICARD et la trésorière, Odile CHEFDOR.

Résultats sportifs

C'est ainsi que naît « Loyat Volley Club » et devient un club de loisir mixte. Il compte alors une dizaine de licenciés dont Sylvie Sculo, Syvie Delaunay, Nathalie Chesneau, Paulette, Maryvonne et Tito Duschesne, Stéphanie Le Tarnec, Stéphanie Josso, Philippe Bouilly et bien d'autres. Dès le début, une très bonne ambiance et une grande complicité s'instaurent. Très vite, leur niveau de jeu les fait accéder sur les podiums des différents championnats. Au fil des années, grâce aux subventions de la mairie puis de la communauté de communes, des adhésions et de leur sponsor : le salon NAT'TIF COIFFURE de

Loyat, le club acquiert des filets, des ballons et des maillots.

Jusqu'en 2014, le club adhère à la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France), dans laquelle il rencontre des équipes locales d'un bon niveau telles que celles d'Augan, de Campénéac, de Taupont, de Ménéac, de Malestroit et celles plus lointaines de St Jean Brévelay et de Bréhan.

En 2015, le bureau du club a été reconstitué suite à des départs et sont nommés :

Président :Joël URVOY

Secrétaire :Pascal JOSSO

Trésorière :Nathalie CHESNEAU

La même année, beaucoup de clubs de volley quittent la Fédération qui rencontrait des problèmes d'organisation. Le volley de Loyat change pour adhérer à la FFVB (Fédération Française de Volley Ball) et rencontre les équipes de Pontivy, Malguénac et bien d'autres. Le niveau de compétition étant nettement supérieur aux années passées, le club de Loyat termine à la dernière place du championnat en 2015. Changement de stratégie en 2016 : l'esprit d'équipe et la persévérance ont permis au club d'accéder à la seconde marche du podium. Félicitations !

Vie du club

Durant ces quinze années, le club accueille de nouveaux membres tels que Stéphanie JOSSO, Stéphane RIVOLIER, Stéphane CHEFDOR, Dominique ESNAULT et bien d'au-



tres, qu'ils soient débutants ou confirmés. D'autres le quittent pour des raisons souvent professionnelles avec un pincement au cœur. Pendant les vacances scolaires, les volleyeurs aiment venir jouer avec leurs enfants ainsi la relève est-elle assurée... Le club participe chaque année à la journée sport et découverte à Loyat qui lui donne l'occasion de présenter ses activités aux visiteurs et de jouer dans la prairie aménagée pour l'occasion. Il faut souligner l'excellente ambiance au sein de ce club. Il y a la galette des rois, le repas de clôture de saison en juin et chaque anniversaire est fêté à la fin des entraînements autour de délicieuses pâtisseries maison.

Saison 2016/2017

Joël s'en félicite : « L'année s'annonce très favorable puisque le club augmente nettement en nombre de licenciés avec plus de vingt joueurs. Ce n'est pas une, mais deux équipes qui se présentent au championnat FFVB. L'équipe A expérimentée est coachée et dirigée par Stéphane RIVOLIER et moi, cette année, j'encadre l'équipe B avec ses nouveaux adhérents. Nos équipes sont mixtes, il y a autant d'hommes que de femmes et de tous âges entre 25 et 62 ans ».

Durant la saison sportive entre le 21 novembre 2016 et le 24 avril 2017, les 2 équipes A et B doivent réaliser 14 matchs soit 7 pour chacune. Elles rencontreront Ménéac, Plumieux, Rohan, Malguénac, Loudéac... Pour gagner, il faut remporter le match en 3 sets gagnants de 25 points avec 2 points d'écart. Les matchs peuvent durer 1h, comme 3h pour des rencontres plus serrées ! Il faut de l'endurance et de la ténacité, Loyat n'en manque pas.



Mot du président

Je suis très fier de présider ce club. En quinze ans, on en a vu des adhérent(e)s ! Chacun y a laissé de très beaux souvenirs ou anecdotes. Nous avons eu des personnes de tous les âges. Je pense à Paulette DUCHESNE, elle a arrêté à 55 ans, elle avait une qualité de jeux irréprochable. Je pense également à des personnes de différents niveaux, comme Christophe PICARD avec un volley hors norme.

Que dire de cette magnifique ambiance que l'on retrouve tous les jeudis soirs ! Cette belle cohésion et ce très bon esprit d'équipe se font sentir dans les résultats sportifs.

Si vous aussi, vous décidez de venir nous rejoindre pour continuer l'histoire de notre club, venez nous rencontrer à l'entraînement qui a lieu tous les jeudis à partir de 20h45 à la salle omnisports ou contactez Joël URVOY au 06 23 21 32 03.

AEP, OGEC et APEL

constituent les trois piliers de l'école Ste Jeanne d'Arc.

Connaissez-vous le rôle de chacun d'eux ?

L'AEP,

Association d'éducation populaire, elle est chargée de la gestion des bâtiments de l'école et des divers terrains dont elle est propriétaire. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé d'une dizaine de parents. Le bureau est le suivant :

Président :Pascal JOSSO

Trésorière :Karine LECALLONEC

Secrétaire :Stéphane LOHAT

Quelle est sa mission ?

L'AEP est à la fois gestionnaire et constructeur. Sa mission est de garantir la pérennité de l'école afin d'assurer aux enfants un cadre de vie agréable. Pour y répondre, de nombreux travaux ont été réalisés ces dernières années. Le bâtiment principal a été entièrement refait pendant l'été 2014. En seulement 2 mois, la classe a été remise à neuf : sol, murs et plafond. C'était sans compter sur la formidable mobilisation des parents et grands-parents. Grâce à leur contribution pour vider totalement la classe de ses fournitures et de ses meubles puis démonter les anciennes cloisons et le parquet, les travaux ont pu débiter dans de bonnes conditions et se sont achevés juste à temps, la veille de la rentrée. Les bénévoles étaient de nouveau présents pour tout remettre en place.



En 2015, une salle d'accueil a été entièrement reconstruite. Auparavant vétuste et située en haut d'un escalier extérieur, elle a été refaite de plain-pied. Equipée de matériels informatiques et d'un tableau interactif, elle permet d'accueillir des groupes d'élèves de « décroisement », chacun une journée par semaine. La même année, le ravalement des murs du bâtiment a été réalisé. Pendant les vacances de la Toussaint, un préau a été construit pour accueillir les CE et CM.

Au programme en 2017, 2 portes seront remplacées pour répondre aux normes ADAPT (accessibilité des lieux publics pour les personnes handicapées) et la réfection des sanitaires côté CE/CM.

Projets 2018 et plus : réfection des 2 classes CE et CM. Les bénéfices du vide-grenier permettent de financer une partie des travaux tout en ayant recours aux prêts bancaires.

L'OGEC,

Organisme de gestion d'établissement d'enseignement catholique, il s'occupe notamment du financement et de la gestion du personnel de l'école.

Le bureau est constitué de 10 adhérents avec

Présidente :Anne Gaëlle JAGOUEDEL

Trésorière :Maud GAVAUD

Secrétaire :Myriam GUERRIER

Afin d'encadrer les 143 élèves répartis sur 5 classes (petite et moyenne section et classe d'accueil, grande section et CP, CE1, CE2 et CM1, CM1 et CM2) pas moins de 11 personnes sont réparties entre la direction, l'enseignement, l'aide-maternelle, le ménage et l'entretien.

L'OGEC organise la kermesse, les bénévoles participent aussi au vide-grenier et à l'arbre de Noël.

L'APEL,

C'est l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre chargée du suivi des activités de l'école. Elle organise diverses manifestations au cours de l'année afin de permettre le financement des fournitures et des sorties.

Le bureau est le suivant :

Président :Jérôme BONNARD

Co-président :Thierry HUET

Trésorier :Pierre-Yves JOSSO

Secrétaire :Elise GANDIN

Cette année, sur le thème « Bouge ta planète », l'APEL a permis aux élèves de CM de visiter le site du poète ferrailleur ainsi que l'école Nicolas Hulot située dans le parc de Branféré. Différentes animations sont également proposées : carnaval, ventes de brioches courant septembre et mars et repas couscous. Elle participe aussi au vide-grenier et à l'arbre de Noël.



Le repas raclette, sous la responsabilité de l'APEL, a lieu tous les ans en novembre. Il contribue au financement de la classe de neige des CM. Il est organisé par les parents d'élèves concernés.

L'école du cirque

Tous les enfants de l'école ont vécu une expérience inoubliable durant la semaine du 27 juin au 1^{er} juillet 2016. Après dix années d'absence, l'école du cirque est réapparue à Loyat sous la responsabilité de l'APEL. Ce projet envisagé 5 ans auparavant a pu voir le jour grâce aux bénéfiques des ventes de photos de classe, à la participation des familles et aux subventions de la commune. Le prix de revient étant de 50€ par enfant. Le chapiteau du cirque a été implanté dans la prairie près de l'école où les enfants ont eu la joie et le privilège de côtoyer le monde du cirque pendant une semaine entière. Encadrés par les professionnels, ils ont appris le jonglage, l'acrobatie, le trapèze, ont joué aux équilibristes ou à faire les clowns, ce qui a pu faire naître des vocations pour certains d'entre eux. Au terme des 4 jours d'entraînement et de préparation, les enfants ont présenté un très beau spectacle de qualité aux parents et aux proches. Plus de 500 personnes ont assisté à cette soirée exceptionnelle.



Zoom sur le vide-grenier,

Cette grande manifestation est le rendez-vous annuel à ne pas manquer !

D'abord mis en place par le Comité des fêtes, le vide-grenier a été repris en 2011 par l'AEP et se déroule toujours le premier dimanche du mois de juin. Inscrit au calendrier des vide-greniers, sur internet et dans les journaux, il a enregistré cette année 1500 entrées. Pas moins de 110 exposants étaient en place dont 10 professionnels installés autour et dans la salle omnisports. Parmi eux il y a des exposants, des parents d'élèves mais encore d'autres qui viennent de plus loin : de Loire Atlantique, de Nantes et de Rennes. 600 m linéaires d'étalage sont occupés. Il y en avait pour tous les goûts : vêtements, bibelots, vaisselle, petit mobilier, accessoires en tout genre. Chacun pouvait y trouver son bonheur. On a aussi admiré une exposition de véhicules anciens et les enfants se sont bien divertis dans une structure gonflable.

Comment l'AEP organise-t-elle cette manifestation ?

Cela demande beaucoup d'énergie et de disponibilité. Dès le mois d'avril, les exposants appellent pour réserver leur place de préférence à l'intérieur de la salle. Le vendredi précédent le vide-grenier, les parents d'élèves préparent la salle en mettant en place les tables. Le samedi, les mètres sont recalculés et les implantations affichées. Les buvettes et différents équipements de restauration rapide sont montés. Quelqu'un dort sur place en cas de vol. Le dimanche matin, à 5h30 c'est le grand rush ! Il faut être là lorsque tous les exposants arrivent. Les bénévoles viennent avec des chariots pour décharger les véhicules. Il faut aller vite pour évacuer les véhicules vides et ne pas bloquer les suivants. Les exposants soulignent le formidable et unique accueil qui leur est réservé : café, gâteau et journal Ouest France leur sont offerts ainsi qu'une tombola. Il ne reste plus qu'à accueillir les visiteurs à la recherche de la perle rare et à espérer qu'ils trouveront leur bonheur.



Mot des présidents

« Grâce à la mobilisation des parents que nous tenons à remercier, nos 3 associations AEP, APEL et OGEC œuvrent ensemble pour le bien-être des enfants de l'école Sainte Jeanne d'Arc. Nous proposons notre aide, nos actions et nos compétences au service de l'école et des familles.

En tant que parents d'élèves, nous sommes tous concernés aussi n'hésitez pas à nous rejoindre et à apporter votre contribution. Nous serons heureux de vous accueillir dans nos équipes où règne une bonne ambiance conviviale. »

NAISSANCES

- 4 janvier 2016	Jules MARTIN	21 rue de la chapelle Sainte Anne Trégadoret
- 6 janvier 2016	Mathis NICOLO	26 rue du Barrage
- 22 janvier 2016	Adixia MOUNIER	Kernoul
- 8 février 2016	Hugo ROBILLARD	6 rue Kéréteau
- 8 mars 2016	Arthur SÉRENT	17 chemin de Tromele Lesvran
- 17 mai 2016	Zélia KERNEVES	Penhouët
- 30 mai 2016	Camille HUET	2 rue des sapins Kersamson
- 19 juin 2016	Léane PERRICHOT	2 lotissement de Kéréteau
- 18 juillet 2016	Milo SAULAIS	La Ville Hein
- 28 juillet 2016	Rozenn FOULONNEAU	La Ville Hein
- 31 juillet 2016	Youwenn MARTIN	4 chemin des Vergers La Cadois
- 11 novembre 2016	Thaïs DÉMARAIS	6 rue de La Claie Kerbois

MARIAGES

- 14 mai 2016	Bruno GUEN, 1 rue des Ardennes et Jacqueline LE FUR, 1 rue des Ardennes
- 2 juillet 2016	Bruno LERAT, Montaigu et Hélène JAHIER, Montaigu
- 13 août 2016	Jérémy VALTER, 1 Rue de Kernéant et Sophie CHEFDOR, 1 rue de Kernéant
- 27 août 2016	Cédric AYOUL, Guilliers et Julie HAREL, Le Bas des Grées
- 16 septembre 2016	Didier DESBOIS, La Berthois et Éliane LE COZ, Plumieux
- 29 octobre 2016	James ROWLANDS, Lesvran et Béatrice MERIAUX, Lesvran

DÉCÈS

- 6 janvier 2016	Geneviève MANCEAU, Trégadoret, 92 ans
- 15 février 2016	Marie DENOUAL veuve LE BEL, 10 rue du Stade, 89 ans
- 20 février 2016	Marie-Thérèse GEY épouse BARTHES, 3 domaine de Poullouan, 66 ans
- 6 mars 2016	Alain BOIDO, Trégadoret, 53 ans
- 20 mars 2016	Bernadette COUÉ veuve CHATEL, Quelneuc, 89 ans
- 22 mars 2016	Pascal FONTAINE, 12 rue de l'Yvel, 57 ans
- 13 avril 2016	Eugène DORÉ, 3 rue du Moulin à Vent, 92 ans
- 15 juin 2016	Annette MINTEC épouse LE NEZET, Caulne, 64 ans
- 3 juillet 2016	Georges René JOSSE, Kerpiton, 85 ans
- 9 juillet 2016	Lucien ROUX, 20 rue Saint-Martin, 82 ans
- 26 juillet 2016	Étienne TOUZARD, la Berthois, 83 ans
- 29 juillet 2016	Germaine LEFAIX veuve GLON, Lesvran, 78 ans
- 12 août 2016	Éliane DUROC veuve COUÉ, 3 rue de l'Yvel, 71 ans
- 23 août 2016	Michelle LEBORGNE veuve DANIEL, 2 rue du Stade, 80 ans
- 23 août 2016	Joseph PERRUCHOT, Lesvran, 85 ans
- 31 août 2016	Émile LEBORGNE, 15 rue du Pont, 77 ans
- 11 septembre 2016	Pierre BOUGUÉ, Caulne, 66 ans
- 12 septembre 2016	Geneviève COQUENTIF veuve BLOCHET, 93 ans
- 1 octobre 2016	Alain GICQUEL, 13 rue St Thomas, 74 ans
- 11 octobre 2016	Françoise OUDIN veuve FRESSOZ, 14 rue de Kéréteau, 87 ans
- 1 novembre 2016	Didier DESBOIS, La Berthois, 58 ans
- 3 novembre 2016	Olga LEWIS, Kerbois, 74 ans
- 12 novembre 2016	Florian LERAT, La Cadois, 29 ans
- 16 novembre 2016	Victorine PINSON veuve LEQUITTE, Quelneuc, 92 ans
- 24 novembre 2016	Jean MARTIN, 2 rue de Kernéant, 89 ans

Annuaire des associations

NOM	ACTIVITÉ	PRÉSIDENT-ADRESSE
AFN	Association des anciens combattants d'Afrique du Nord	CHEREL Marcel 3 rue du Stade - 56800 LOYAT
Amis Théodore Botrel	Asso école publique	RICHARD PARPAILLON Hélène St Vily - 56800 LOYAT
APEL	Suivi des activités de l'école Ste Jeanne d'Arc	BONNARD Jérôme 23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
Association d'Education Populaire AEP	Gestion des bâtiments de l'école et de divers terrains	JOSSO Pascal 19 rue du Stade 56800 LOYAT
Basket Club Loyatais	Basket	GICQUEL Rozenn 11 av du Ninian - 56120 HELLEAN
Club des Sorciers	Club du 3 ^e âge organisation de réunions et sorties	HALLIER Bernard Kersamson - 56800 LOYAT
Comité de jumelage Loyat Riviere	Échanges entre Loyat et Riviere (Belgique)	TREHOREL Laurence Penhouet - 56800 LOYAT
FFI	Association des anciens des forces françaises de l'intérieur	LEMOINE Charles 3 place de l'Église - 56800 LOYAT
Chapelle et four de Trégadoret	Rénovation et entretien du four	HAMERY Alain et CHATEL Bernard Trégadoret - 56800 LOYAT
Garde de l'Yvel	Football	BOUGUE Yannick Caulne - 56800 LOYAT
La Compagnie Grise	Escrime de spectacle	OBERLE Pierre La Chesnaie Telhouet - 35380 PAIMPONT
La Pastourelle	Danses bretonnes	GUERNION Françoise 6 rue des Alouettes - 56800 LOYAT
La sauvegarde de la chapelle de Crétudel et de la fontaine Saint Colomban	Entretien du patrimoine culturel et religieux	VANTIGHEM Patrice Crétudel - 56800 LOYAT
Les volants loyatais	Badminton loisir	LOHAT Stéphane 6 rue du Barrage - 56800 LOYAT
OGEC	Gestion de l'école privée et organisations des manifestations (repas, kermesse)	JAGOUEDEL Anne-Gaëlle Rue Haute - 56800 LOYAT
Paroisse	Préparation des différentes cérémonies religieuses Visites des malades, animation des veillées funéraires	DUROC Marie Caulne - 56800 LOYAT
Planeurs de Brocéliande	Formation et pratique du planeur	SOULET Hadrien Aérodrome - 56800 LOYAT
Société de chasse	Pratique et gestion de la chasse	LAHAYE Pascal La Butte aux Entes - 56800 LOYAT
Tennis Club Loyatais	Tennis	GUILLEMAUD Pierre-Yves 2 rue St Colomban Crétudel 56800 LOYAT
ULM Club	ULM	Aérodrome - 56800 LOYAT
Loyat Volley Club	Volley	URVOY Joël 9 rue de la Chapelette - 56800 LOYAT
VTT Loyat	Rando pédestre et VTT	BERTHIER Vincent Tréguier - 56800 LOYAT
CHRIS FITNESS	Fitness	RENAULT Christophe Domaine de Poullouan - 56800 LOYAT



Louyat



p.3

Zoom sur
la journée sport



p.14

Zoom sur les
travaux

• Les activités périscolaires •

